

Festival Hors Tribu

Une ambiance retrouvée

Après deux éditions plus que réduites, le festival Hors Tribu s'est déroulé sans anicroche et dans une belle ambiance le week-end dernier à Môtiers. Premier bilan avec la présidente du comité de l'association, Emmanuela Minisini, sur cette 27^e édition qui marquait un retour à la normalité du plus grand des plus petits festivals.



Un jour en 2020, deux en 2021 et des capacités limitées, en raison de « celui-dont-on-ne-prononcera-pas-le-nom », les deux dernières éditions du festival Hors Tribu n'avaient pas eu leur charme habituel. De ce fait, cette 27^e édition avait tout du retour vers le futur. « Les gens étaient très heureux de retrouver l'ambiance Hors Tribu », reconnaît Emmanuela Minisini, présidente du comité de l'association. Et de l'ambiance, il y en a eu durant les quatre journées du festival. Le jeudi, habituel jour de moindre affluence, a connu une bonne participation et ce n'était que le premier du festival. « C'était juste super de refaire cette édition comme avant, en quatre jours », avoue Emmanuela Minisini. L'association qui prône l'écologie, la simplicité, la convivialité et la solidarité

avance la participation de 1500 festivaliers sur l'ensemble de la manifestation comme premier chiffre, même si sa présidente a le sentiment qu'ils étaient plus nombreux. En effet, difficile de tenir un compte précis pour un festival qui propose deux jours à prix libre (le jeudi et le dimanche).

Les deux points d'orgue ont été les soirées du vendredi et surtout celle du samedi, mais l'ensemble des quatre jours a bénéficié d'une météo idyllique. « Grâce au temps, les gens sont restés plus tard, y compris durant la journée des familles du dimanche où ils sont restés longtemps durant la soirée », relève la présidente. De tête, elle souligne que les festivaliers venaient majoritairement de Suisse romande, mais aussi du Jura bernois, de Berne et pour certains de France voisine. Autour de nous, les plus endurants des bénévoles s'activent pour poursuivre le démontage des installations, certainement la tâche la plus fastidieuse de la manifestation. « Il y a toujours plus de personnes au montage qu'au démontage », rigole Emmanuela Minisini, en soulignant le travail dantesque des bénévoles pour la manifestation. Elle nous explique que lors des deux dernières années, les tâches étaient presque identiques à cette édition, mais avec uniquement un ou deux jours pour vivre l'événement. Cette année, l'équipe de Hors Tribu et des bénévoles ont pu enfin en profiter sur quatre jours. « Cela crée une ambiance un peu hors du temps et permet de décrocher du quotidien », évoque-t-elle, dans un sourire.

Pas envie d'être les derniers

Un constat qui fait dire à la présidente du comité Hors Tribu que l'état d'esprit au moment de l'organisation de cette 27^e édition était mêlé, entre peut-être volonté de réduire la voilure, comme lors des deux dernières années et de reconduire la recette éprouvée des festivals précédents.

Voir suite en page 3



Courrier

Val du de-

Travers

HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.69 le mm. Réclame : Fr. 1.30 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 11 août 2022 N°28

PAGE 2

PAGE COMMUNALE

Utilisation du domaine public : demande d'autorisation à la Commune.

PAGE 11

VAL-DE-TRAVERS

1^{er} août : Les m' « ohhh » après les mots et les maux des Vallonniers !

PAGE 14

KARTING

Loïc veni... vidi... Vindice ! Plus jeune champion de Suisse en 2016.

PREMIER CAHIER

Infos communales 2
Chronique régionale 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5, 6
Les emplois 6

Chronique régionale 7
Carnet de la semaine 8

TROISIÈME CAHIER

Chronique régionale 9
Où sortir/Bonnes tables 10
Chronique régionale 11
Rentrée scolaire 12

QUATRIÈME CAHIER

Chronique régionale 13
Les sports 14, 15
Affaires immobilières 16

4 CAHIERS | 16 PAGES

tous Azimuts!

L'été des sportifs-ives

Comme à l'ordinaire, la période estivale fut marquée par nombre d'événements sportifs. Souvent, celle-ci est jalonnée par le Tour de France et les championnats internationaux de football, où aura et gloire appartiennent aux sportifs masculins...

Pourtant cet été, ce ne sont pas les mecs, mais les sportives qui ont tenu le haut du pavé médiatique. Un Tour de France féminin, certes réduit, mais ô combien symbolique pour démontrer aux plus machos qu'une fille sur un vélo ce n'est pas moche, comme le disaient des pros des années 80, mais au contraire, compétitive.

Surtout, l'Euro foot féminin a enflammé l'Angleterre ! Durant un mois, il y a eu du jeu, de la combativité dans la sportivité, des buts, des rebondissements et plus que tout de la joie et de l'envie. Cet Euro a révélé tout ce que le foot des gars manque cruellement parfois, et ce qu'il a trop souvent, simulations et palabres... À la fin, les anglaises ont gagné, « football is coming home », le foot revient à la maison. Certes, mais ce fut surtout un retour à un certain idéal de ce jeu où le but est d'en marquer un de plus que l'adversaire...

Rabov

Décès

M^{me} Suzanne Lebet,
née Perrinjaquet, 98 ans, Fleurier

M. Matthieu Kramer
31 ans, Couvet

M^{me} Pierrette Brügger, née Piaget,
94 ans, La Côte-aux-Fées

M. Hans Weber
83 ans, Boveresse

M. François Berset
60 ans, Couvet

M^{me} Elsa Jeanneret, née Maffioli
96 ans, Boveresse

M^{me} Mireille Grandjean,
70 ans, Fleurier

M^{me} Marie-Cécile Lucéa,
69 ans, France

M^{me} Elise Marie Maulaz,
née Burnier, 90 ans, Couvet

M. Jacques-André Wenger
64 ans, Travers

M^{me} Colette Lucie Antifora,
née Bras, Clerc, 77 ans,
La Chaux-de-Fonds

M^{me} Annunziata Ricchiuto,
née Corvaglia, 89 ans, Italie

COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS



AUTORISATION À DEMANDER À LA COMMUNE (UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC)

Si le domaine public (c'est-à-dire les lieux librement accessibles et affectés à une tâche publique) appartient à tous, il ne peut toutefois pas être librement utilisé. En effet, la Commune a l'obligation de garantir l'accès le plus large possible à son territoire à tous les citoyens.

L'utilisation du domaine public, en vue d'y créer des constructions, des ouvrages ou des installations temporaires ou permanents, est par conséquent soumise à réglementation. Que ce soit pour le dépôt de matériaux, la pose d'échafaudages, l'aménagement de bancs de marché ou de vitrines d'exposition, l'installation de réclames ou de terrasses pour les établissements publics, le commerce itinérant, les activités foraines ou encore les manifestations publiques et privées, la Commune est compétente pour délivrer les autorisations temporaires ou les concessions (pour les usages privés plus longs).

Le chapitre 4 du règlement de police de notre commune (www.vdt.ch/page/1-protection-de-la-population) est entièrement dédié au domaine public. Il détermine les principes et les conditions qui permettent une utilisation la plus large possible pour le plus de monde possible.

Un émolument peut être perçu pour l'utilisation du domaine public afin de couvrir les coûts de la prestation. Tous les tarifs sont mentionnés dans un arrêté du Conseil communal accessible sur notre site internet, dans le recueil systématique: www.vdt.ch/page/0-administration.

BILAN DE L'OPÉRATION BIKE TO WORK: 15'473 KM À VÉLO

Comme chaque année en mai et en juin les entreprises peuvent participer à l'opération bike to work pour inciter leurs collaborateurs à venir au travail à vélo. Les 24 employés communaux participant à la campagne ont réalisé cette année une belle percée avec 5'102 km parcourus, contre 3'650 l'année dernière, mais c'est encore ETEL SA qui caracole en tête sur notre territoire avec 36 participants et 7'630 km! Sur les 22 jours ouvrables du mois de juin, les participants ont en moyenne pu venir à vélo plus de 14 jours avec une économie de CO2 substantielle.

Au final, sur la commune, ce sont donc 15'473 km qui ont été parcourus dans le cadre de cette opération; au niveau suisse c'est un nouveau record absolu avec plus de 80'000 participants et 22 millions de kilomètres parcourus à vélo en mai et juin. Félicitations à tous.

ANNONCES

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi

avis officiels

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

ESPACEVAL – BÂTIMENT ET TECHNIQUE

Les concierges assurent l'entretien du bâtiment, de son hébergement et de la piscine des Combes. À espaceVAL, les travaux de nettoyage représentent une grande partie de leur travail. Toutefois, ces derniers effectuent également d'autres travaux comme le marquage hebdomadaire du terrain de football, la tonte à la piscine des Combes, des réparations diverses et des rénovations de locaux (peinture, électricité, menuiserie...). À la piscine des Combes, hormis les tâches quotidiennes de nettoyage pendant la saison, ils participent très activement aux travaux d'ouverture et de fermeture des installations. Le responsable de l'infrastructure qui est secondé par un suppléant, est en charge des secteurs de la conciergerie et du gardiennage. Il assure également la responsabilité des chauffages à distance de Couvet et des Bayards avec son suppléant qui, lui, assume la responsabilité technique des deux piscines.



DE GAUCHE À DROITE SUR LA PHOTO: PHILIPPE BURKHALTER (SUPPLÉANT), JEAN-MICHEL REYMOND, DOMINIQUE WYSS (RESPONSABLE DE L'INFRASTRUCTURE), TONI CALAME, VALÉRIE JUTZELER, JOËL MOTTET.

INFORMATIONS PRATIQUES

PROMOTION DE LA DOMICILIATION

Lors des deux derniers week-ends de juin, la commune de Val-de-Travers a accueilli les lauréats de son concours «découverte». Durant trois jours, neuf personnes (et deux chiens) ont pu vivre au rythme du Vallon, s'émerveiller de ses qualités naturelles et faire des rencontres mémorables.

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram) pour avoir un aperçu en images et en vidéo de l'expérience vécue par nos lauréats.

Une occasion également pour chacun de redécouvrir son Val-de-Travers!



UNE POLITIQUE DE SOUTIEN AU DÉPISTAGE DENTAIRE POUR NOS ENFANTS

La commune de Val-de-Travers dispose d'une politique de soutien aux soins dentaires presque unique dans le canton.

Chaque année, nos élèves peuvent prendre un rendez-vous avec l'un des trois médecins-dentistes de la place qui réalisera gratuitement un bref diagnostic sur leur santé dentaire.

Dans le cas où un traitement devrait s'avérer nécessaire, un arrêté communal définit les possibilités de subventionnement (à retrouver sur: www.vdt.ch/page/4-sante). Ce sont une vingtaine de milliers de francs qui sont investis chaque année pour la santé dentaire de nos enfants.

MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

Couvet – Chemin des Pins
Couvet – La Presta 345
Couvet – Rue de la Flamme 41
Fleurier – Rue de l'Hôpital 49
Fleurier – Rue du Pont 11
Môtiers – Rue Centrale 9
Môtiers – Rue des Petits-Prés 3

DATE LIMITE OPPOSITION

25 août 2022
25 août 2022



Une ambiance retrouvée

Suite de la page 1



Le choix est celui que nous connaissons. « *Mais cela en valait la peine !* », note Emmanuela Minisini. Toutefois, « le plus grand des petits festivals », comme il aime se nommer, ne pourrait avoir lieu sans les centaines de bénévoles. Ce mardi en fin d'après-midi,

seules les personnes du service civil international, le comité de Hors Tribu et quelques ultimes bonnes âmes poursuivent le démontage qui durera jusqu'à la fin de la semaine, et, cette année, le festival a peiné à trouver des bénévoles pour la cuisine. Néan-

moins, la présidente de l'association se montre optimiste. « *En nous voyant galérer, des gens ont proposé d'apporter une aide, et d'autres ont eu l'envie de s'investir un peu plus* », explique-t-elle. Un esprit d'entraide totalement en connexion avec la philosophie

de Hors Tribu. Une ambiance d'équipe également qui a ravi certains nouveaux, puisque selon les dires, ceux-ci se sentaient faire partie d'une famille seulement après quelques jours. Une impression ressentie, alors que nous arpentions le site et que nous rencontrions les membres affairés au démontage.

Malgré le bon succès de cette édition 2022, la présidente de l'association émet une palpable inquiétude, celle du futur. « *Nous cherchons de la relève, ça vous pouvez l'écrire* », reconnaît-elle avec un sourire et en ajoutant que des successeurs au comité actuel ne se présentent pas pour l'instant au portillon. Toutefois, Emmanuela Minisini tempère son propos. Avant le comité en place, les précédents songeaient à la même problématique et finalement une relève est venue. Sa certaine sérénité vient du fait que l'esprit de solidarité du collectif agit sur beaucoup de personnes qui, « spontanément », proposent leur aide, comme les producteurs et les acteurs de la région. Mais qu'est-ce que Hors Tribu au final ? « *C'est un truc un peu meta où chacun y trouve son compte et sa définition* », estime Emmanuela Minisini, presque en haussant les épaules.

La motivation de recommencer chaque année vient de cette envie de faire vivre culturellement une région et n'être pas les derniers à l'être. « *Chaque année, il y a un petit doute* », conclut-elle, en soulignant que c'est de voir les gens contents « *et trop heureux* » qui motive l'association. Décidément, Hors Tribu n'est pas un festival comme les autres et tant mieux.



Fanfare Balkanique Illimitée

Gabriel Risold



ON NOUS ÉCRIT

Moment d'échappement grâce à un concert de harpe

Le 30 juillet dernier, j'ai eu le trop rare plaisir d'assister à un concert de harpe. Donné dans le très beau cadre de la Chapelle aux Concerts, à Couvet, il a permis à nombre d'entre nous de se rendre compte que la harpe n'est pas seulement un instrument de musique que l'on sollicite de temps à autre au sein d'un orchestre symphonique, loin s'en faut.

La jeune artiste, Lorelei Coker, a fait le choix d'œuvres variées au sein desquelles on trouve nombre de créations personnelles. Gageons que d'autres sont en préparation et que nous aurons bientôt le bonheur de les écouter.

Un grand merci

Pour la seconde année consécutive, les élèves, encadrés par leurs enseignants, ont choisi de faire bénéficier l'association Chariot Magique de leur magnifique action de solidarité.

Tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour inventer des « bonnes actions » ou « des services précieux » à autrui.

Ces centaines de gestes solidaires dispensés dans leur entou-

De mon cinquième rang, j'ai pu nettement admirer le travail des mains et des doigts... c'est impressionnant ! Quant aux pièces musicales, il y en avait pour tous les goûts, même un morceau de musique champêtre (interprété en sus)... jamais je n'aurais cru possible qu'une harpe puisse rendre l'harmonie d'une telle œuvre aussi bien qu'un accordéon !

Lorelei Coker maîtrise parfaitement son instrument et sait particulièrement bien mesurer les nuances qui transforment une simple exécution en une réussite : l'espace d'une grande et belle heure, nous avons oublié la canicule, la guerre, les

restes de pandémie et l'inflation... que demander de plus ?

rage ont permis de récolter une fabuleuse somme. Fr. 8095.20 ont été versés sur le compte de l'association Chariot Magique !

Cette belle action nous permettra d'illuminer davantage encore nos accompagnements ludiques et relationnels auprès des jeunes patients de passage au RHNe.

Même les bébés en néonatalogie seront bercés par les effets de cette vague magique.

restes de pandémie et l'inflation... que demander de plus ?

Au premier rang, attentive et émue, la grand-maman maternelle de l'artiste, qui fêtait ce jour-là ses 90 ans, et en l'honneur de laquelle ce concert avait lieu, devait se dire qu'elle recevait là le plus beau cadeau de son existence !

Qu'au travers de ces quelques lignes, Lorelei Coker trouve remerciements et encouragements : la valeur n'attend pas le nombre des années, et cette jeune artiste nous l'a fort joliment prouvé !

Sylvain Moser, Les Verrières

Par ce petit mot, nous tenons à exprimer notre vive gratitude à tout un chacun ayant participé à cette splendide initiative solidaire en faveur des enfants malades ou accidentés !

Un immense merci à la direction, aux enseignants et surtout aux élèves de l'École Jean-Jacques Rousseau.

Association Le Chariot Magique

Récital de harpe à la Chapelle à Couvet

C'est à la Chapelle aux Concerts à Couvet, samedi 30 juillet dernier, que la jeune et talentueuse harpiste et compositrice Lorelei Coker, en master à la HEM de Genève, et bien connue des mélomanes du Vallon, s'est produite.

Devant un public venu se rafraîchir tout en écoutant attentivement la harpiste, Lorelei Coker a interprété des œuvres de compositeurs importants du répertoire de la harpe tels que F. Godefroid, M. Tournier, A. Hasselmans ou encore D. Scarlatti ainsi que des compositions originales.



© Loïc Valverde

Avis mortuaires

Boveresse

Son époux:
Frédy Jeanneret,
Sa fille et son beau-fils:
Patricia et Claude Schick-Jeanneret,
Ses petits-fils:
Manuel Schick, son amie Karine et son fils Karson,
† Romain Schick,
Ses arrière-petits-fils:
Keryan et Samuel,
Sa belle-sœur, ses neveux et nièces,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies en Suisse et en Italie
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Elsa JEANNERET née Maffioli

enlevée à leur tendre affection, le 24 juillet 2022, à l'âge de 96 ans, après un long déclin.
La cérémonie d'adieu a eu lieu au temple de Fleurier, le jeudi 28 juillet.

Adresses de la famille:
Monsieur Madame
Frédy Jeanneret Patricia Schick
Rue du Stand 12 Prise-Féquet 310
2113 Boveresse 2108 Couvet

Un grand merci à l'ensemble du personnel du home Valfleuri pour sa gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Les familles parentes et alliées en Suisse et en Italie ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Annunziata RICCHIUTO née Corvaglia

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, qui s'en est allée le 25 juillet 2022, jour de ses 89 ans, à Ugento (Lecce, Italie).

Adresse de la famille:
Joseph Ricchiuto
Cerisiers 21
2023 Gorgier

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Ses filles, Juliette et Eléonore Lucéa, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Marie-Cécile LUCÉA

enlevée à leur tendre affection, le 3 août 2022, dans sa 70^e année, au Centre hospitalier de Semur-en-Auxois après une cruelle maladie combattue avec courage.

Selon sa dernière volonté, un moment de recueillement a eu lieu dans l'intimité de la famille suivi de la crémation.

Adresse de la famille:
Eléonore et Juliette Lucéa
Clos-Guyenet 2
2108 Couvet

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



*Retrouve le repos, mon âme,
car le Seigneur t'a fait du bien.*
Psaume 116:7

Nous avons la tristesse de faire part du décès de

Madame Colette Lucie ANTIFORA née Bras, Clerc

notre chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelé à Lui mercredi à l'âge de 77 ans.

Sont dans la peine:
Serge Antifora,
Nathalie et Douglas Gaillard-Antifora et leurs enfants,
Valérie Antifora et Joël Schoen et leurs enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées.

La Chaux-de-Fonds, le 10 août 2022

La cérémonie aura lieu en l'église Notre-Dame de La Paix à La Chaux-de-Fonds, le vendredi 12 août à 10 heures.

Selon son désir, l'inhumation aura lieu à Occey en France.

Colette repose dans l'intimité.

Adresse de la famille:
Serge Antifora
Plaisance 3
2300 La Chaux-de-Fonds

La famille tient à remercier le docteur Jean-Pierre Caretti de Fleurier, pour son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Couvet

*La sincérité est de verre;
la discrétion est de diamant.*
André Maurois

Sa maman:
Mélitta Berset-Kurth,
Ses sœurs et sa nièce:
Martine Berset,
Nicole Berset et son conjoint José Iglesias et leur fille Laura,
Son oncle:
Silvio et Madeleine Kurth-Peyer et famille,
La famille Iglesias,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur François BERSET

enlevé subitement à leur tendre affection, le 22 juillet 2022, à l'âge de 60 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu au temple de Couvet, le mardi 26 juillet, suivie de la crémation sans suite.

Adresse de la famille:
Madame
Mélitta Berset
Bellevue 6
2108 Couvet

En lieu et place de fleurs, pour honorer la mémoire de François, vous pouvez adresser un don en faveur de Un P'tit Plus, 2114 Fleurier, IBAN CH33 8080 8001 2627 9789 0, mention deuil « François Berset ».

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Fleurier

*Il y a quelque chose de plus fort que la mort
c'est la présence des absents
dans la mémoire des vivants*
Jean d'Ormesson

Ses fils:
Jean-Paul Lebet et sa compagne Simone Steiner, à Boveresse;
Michel Lebet et sa compagne Sara Tomas, à Buttes;
Ses petites-filles et son arrière-petit-fils:
Jennifer Ferzoco et son époux Anthony, leur fils Léo, à Cortaillod;
Melissa Lebet à Austin U.S.A, leur maman Edith Herbst Lebet, à Philadelphie U.S.A,
Ses sœurs et sa belle-sœur, ses nièces et neveux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Madame Suzanne LEBET née Perrinjaquet

qui s'en est allée paisiblement, au matin du 15 juillet 2022, à son domicile, dans sa 99^e année.

La cérémonie d'adieu a eu lieu le mardi 19 juillet, au temple de Fleurier.

La famille remercie chaleureusement le service de soins et d'aide à domicile ProSàD pour sa collaboration, son dévouement et ses compétences.

Adresse de la famille:
Jean-Paul Lebet
Route de Môtiers 3
2113 Boveresse

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

L'association RVT-Historique, train touristique du Val-de-Travers a la tristesse de faire part du décès de

Madame Marie-Cécile LUCÉA

survenu le 3 août en France.

Maman de Eléonore Lucéa,
vice-présidente de l'association.

Elle adresse à Eléonore,
ainsi qu'à sa famille, toute sa sympathie et ses sincères condoléances.



L'Eclisse a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur André BERTHOUD

ancien trésorier.

Ils adressent à sa famille toute leur sympathie et leurs sincères condoléances.



Le Conseil communal et le personnel de la commune de Val-de-Travers ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur François BERSET

membre de la commission de police du feu.

Nous présentons nos sincères condoléances à toute la famille.



La Société Neuchâteloise de Tir Sportif (SNTS)
La Fédération de Tir du Val-de-Travers
Le Tir Sportif Val-de-Travers
La Noble Corporation des Abbayes de Couvet

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur François BERSET

membre d'honneur, membre des Sociétés et ami tireur.

Nous garderons de François le souvenir d'un camarade dévoué à la cause du tir et nous présentons à la famille nos sincères condoléances.



VAL-DE-TRAVERS
Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64
Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

Suite du carnet de la semaine,
Services religieux et En cas d'urgence :
voir en page 8

Association de la Mi-Été
2127 Les Bayards

67^{ème}

Mi-Été des Bayards

Samedi 13 août 2022

14h30 TOURNOI FAMILIAL DE FOOTBALL À 5
20h30 SILVERADO COUNTRY BAND
23h00 DISCO Animation par Vall'on Dj's & DJ Lordmax
Sonnambus

Entrée payante Fr. 10.- dès 20h30

Dimanche 14 août 2022

11h30 CONCERT AVEC L'ECHO DE LA FRONTIÈRE
14h00 ACTIVITES WESTERN
17h00 ANIMATION MUSICALE AVEC JULIEN OPLIGER
20h00 SOIREE ANIMÉE par RICHARD MEMPHIS

Restauration sur place tout le weekend

Plus d'informations sur www.mi-ete.ch

Broc Ô Fées

Une première édition chez les Niquelets!

Samedi 13 août 2022

à La Côte-aux-Fées, au centre du village

Ouvert à tous ! Brocanteurs, chineurs, artisans et faiseurs de bonne humeur !
Soupe aux pois, animations tout est là !

Inscription souhaitée avec une participation de Fr. 10.-
Gratuit pour les enfants, mais pas la peine de refourguer ton cheni à ton gosse.

Inscriptions et renseignements :
Lise Huguenin
+41 079 222 37 18
lise.huguenin@yahoo.fr

Rochefort Salle polyvalente

Match au loto

Samedi 13 août, 20h

Prochains matchs: 20.08 / 27.08 Orig: FSG Rochefort

COLISÉE CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

JOYEUSE RETRAITE 2 VEN 12 - 20H30 | SAM 13 - 20H30
DIM 14 - 20H30

LES MINIONS 2 : IL ÉTAIT UNE FOIS GRU DIM 14 - 17H

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.COLISEE.CH

HCC HC LA CHAUX-DE-FONDS DEPUIS 1919

GENEVE 19 05 **SERVETTE**

Vendredi 12 août 2022

Centre de sports de glace **Fleurier**

Début du match : 19h

Places debout
Places assises avec siège **Fr. 12.- / 20.-**

Caro Danse Danse Sàrl

Propose une semaine « DÉCOUVERTE » du 15 au 18 août 2022

COURS DE DANSE POUR PETITS ET GRANDS GRATUITS ET SANS ENGAGEMENT.

Hip-hop	Jazz
Classique	Contemporain

HORAIRES

Lundi 15.08 JAZZ 5-11 ANS 17H-18H JAZZ 12ANS - ADULTES 19H-20H	Mardi 16.08 CLASSIQUE 5-11 ANS 17H-18H CLASSIQUE 12ANS - ADULTES 19H-20H
Mercredi 17.08 HIP-HOP 5-11 ANS 17H-18H CONTEMPORAIN 12ANS - ADULTES 19H-20H	Jeudi 18.08 HIP-HOP 12ANS - ADULTES 19H-20H

POUR PLUS D'INFORMATIONS
carodanse.ch | info@carodanse.ch
Caro Danse Sàrl, Grand'Rue 6, 2108 Couvet

14 août 2022 à 10h

Messe en plein air devant l'église de Fleurier

50 Eglise catholique Fleurier 1972-2022

Nouveau volet des festivités du 50^e anniversaire de l'église

Présentation de photos d'archives : construction de l'église et montée des cloches

Après la messe, repas-grillades sans inscriptions

GRANDE BROCANTE À BUTTES ancienne usine Verisia

13 et 14 août à partir de 9h30

Animation petit train vapeur + divers exposants

GRUPE BÉNÉVOLE TDH NEUCHÂTEL

TOURNOI DE PETANQUE TDH

ÉQUIPES DE 2 OU 3
9H - 18H (PAUSE MIDI 12H-13H)

FRS 30.- PAR PERSONNE (REPAS ET CAFÉ Y COMPRIS)

Samedi 20 et dimanche 21 août 2022 (1 tournoi par jour)

COUVET, RUE DU QUARRE 44 (EN FACE DE LA COOP)

INSCRIPTIONS AU: tournois.terredeshommes@gmail.com

Merci à tous nos donateurs!

FESTIVAL CINÉMA TOUT TERRAIN AUX MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA

MARDI 16 AOÛT À 21 H



série réalisée par le Vallonnier Kevin Rumley, accompagné de Sarah Waeber, Cléa Masserey et Pauline Deutsch

Restauration et boissons dès 20 h 15
www.docityourself.com

Les membres, joueurs, entraîneurs, parents de juniors du club ainsi que les sponsors, sont convoqués à l'assemblée générale du FC Fleurier

le jeudi 18 août 2022 à 20h au club house

merci de votre présence - Le comité

SUIVEZ-NOUS SUR :

LABORATOIRE DENTAIRE

Entretien - Rénovation
Réparation de Prothèses Dentaires

M.C Huguenin Technicienne Diplômée

Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

Pour toutes vos manif...

Le Courrier Val-de-Travers HEBDO se tient toujours à vos côtés.

TOUS TRAVAUX FORESTIERS

Entretien de chemins forestier
Nettoyage de branches
Élagage - Broyage
Commerce de bois

TRACHSEL

Trachsel Travaux Forestiers Sàrl - Le Crêt-Pellaton - 2105 Travers
079 436 83 27 - 079 417 14 88 - admin@trachself.ch

PPHN

Constructions métalliques - Serrurerie

Pierre-Philippe Muriset

Rue du Quarre 5 Les Prés Bugnons 4
2113 Boveresse 2525 Le Landeron

www.serrurerie-muriset.ch
032 751 63 73 - 079 334 20 39

bh

Sanitaire • Chauffage

Bruno Hirschy • Creux-aux-Loups 1 • CH-2112 Môtiers
Portable 079 775 44 28 • bhsc@bluewin.ch

Les m' « ohhh » après les mots et les maux !

Après deux mois d'août marqués par le Covid, 2022 semblait enfin avoir la voie libre pour faire feu de tout bois. La sécheresse est pourtant venue jouer les trouble-fête nationale. Les communes de Val-de-Travers et de La Côte-aux-Fées ont donc laissé les feux d'artifice dans leurs cartons lors des festivités du 1^{er} août. Celle des Verrières a été la seule à maintenir ses illuminations, moyennant un changement de lieu de tir et de célébration. Plus de 400 personnes ont afflué au village pour y assister. Après les mots et les maux exprimés dans les discours de circonstance, la population a ainsi pu lâcher quelques « ohhh » d'émerveillement.



Les Vallonniers se sont réunis pour entonner l'hymne national sur la place de Longereuse.

© Loïc Valverde

Dans la plupart des communes neuchâteloises, on a senti le ciel peu à peu s'assombrir sur la Fête nationale durant le mois de juillet. Le 19, le Canton a d'abord interdit tout feu de forêt à moins de 200 mètres des lisières. Trois jours plus tard, ce sont les feux d'artifice privés qui ont été formellement proscrits. Une majorité de communes ont alors décidé de biffer la partie « feux d'artifice » du programme de leur soirée. D'autres, comme Les Verrières, l'ont maintenue en prenant quelques précautions. Les feux ont donc été tirés depuis le parking du téléski et la fête a été délocalisée à la salle de spectacles en lieu et place de La Malacombe.

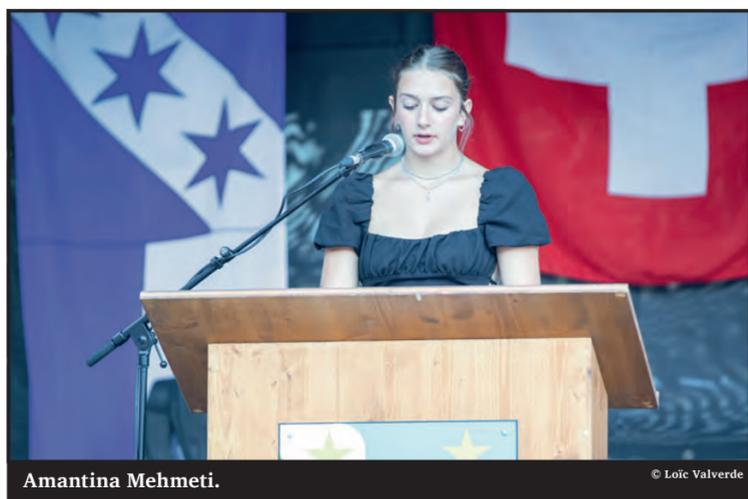
Un air de « petite Abbaye » sur la place de Longereuse

C'est la commune de Val-de-Travers qui a été la première à faire la fête à la Suisse. Même sans feux à l'horizon, une large foule s'est regroupée le 31 juillet sur la place de Longereuse de Fleurier pour marquer le coup. Une dizaine de sociétés, d'associations et de clubs tenaient stands ouverts sur l'habituel parking fleurisan. La partie officielle a commencé à 19 h 30. Forte de ses 16 ans, Amantina Mehmeti s'est muée en porte-parole de ses contemporains dans son discours empreint de réalisme et d'optimisme.

« Nous sortons d'une période pandémique inconfortable et incertaine pour les jeunes. Certains ont laissé tomber des projets qui leur tenaient à cœur en voyant l'avenir s'obscurcir au fil des mois. Mais il est temps de renouer avec l'espoir. Le sport et les associations comme Barak sont des piliers importants pour les adolescents. » Le nouveau président de commune Frédéric Mairy n'a pas manqué de rebondir sur ces propos en montant à son tour sur scène. « Le Vallon a su se serrer les coudes durant les derniers mois. C'est l'une de nos spécificités. Il faut toutefois relever un petit fléchissement du bénévolat depuis le retour à une certaine normalité. J'ai bon espoir que ce ne soit que passager », livrait-il dans une prise de parole dynamique.

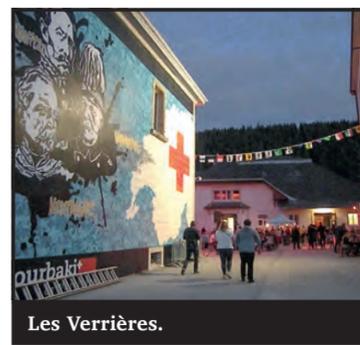
L'hymne suisse « bissé » à La Côte-aux-Fées

Frédéric Mairy n'a pas manqué de dire aussi un mot sur les enjeux climatiques à venir. « Les bouleversements dans ce domaine ont d'ailleurs éteint les feux d'artifice avant même qu'ils ne soient allumés », a-t-il lâché en référence à la sécheresse actuelle. Le lendemain soir, c'est d'ailleurs dans un temple encore bouillonnant de la chaleur emmagasinée durant la journée que La Côte-aux-Fées célébrait à son tour le pays. Le mor-



Amantina Mehmeti.

© Loïc Valverde



Les Verrières.

ceau d'orgue offert par Jean-Samuel Bucher a parfaitement lancé le président de commune Laurent Piaget. « Cela faisait trois ans qu'on ne s'était pas retrouvé ici tous ensemble. Chacun a évolué durant tout ce temps. Le monde aussi a changé, pas forcément en bien. Nous gardons notre « Suisse attitude ». Ce n'est pas parce qu'on est petit qu'on doit se laisser faire. Nous n'avons pas besoin de nouveaux baillis. »

Représentant de Cora, l'invité d'honneur Alexis Boillat a utilisé une citation de Victor Hugo pour appuyer sa démonstration. « L'avenir est une porte dont le passé est la clé, disait-il. J'ai l'impression que ce virus a renforcé nos liens et que la société a passé un pacte tacite pour faire front ensemble contre lui. La force du nombre est toujours un atout précieux », exposait-il en faisant référence à ceux qui se battent pour maintenir le home des Marronniers au village. L'assemblée d'une cin-

suite mis en marche jusqu'au collège où l'association Broc Ô Fées a pris le relais de l'organisation. La famille Lambercier a assuré plusieurs morceaux de cors des Alpes notamment. De la soupe aux pois avait été mijotée toute la journée. Aux Verrières, la soupe aussi avait trouvé son chaudron. Et heureusement qu'il avait une certaine contenance car 120 litres ont été avalés en quelques heures à peine. C'est le syndicat d'initiative des Verrières qui était au service. La fanfare du village était aussi dans le coup, sous la houlette générale de la commune. « Nous avons été surpris en bien d'accueillir autant de monde. On estime l'affluence à 400 personnes. Il y avait pas mal de monde que nous ne connaissions pas, preuve que nous avons largement rassemblé. » Avant le clou du spectacle et les « ohhh »,



La Côte-aux-Fées

quantaine de personnes s'est ensuite levée comme un seul homme pour entonner l'hymne national. Lorsqu'il s'est terminé, l'hymne a été « bissé » automatiquement et toute l'assemblée a recommencé à le chanter à cappella. L'orgue a ensuite suivi et l'hymne a été chanté une seconde fois. Bel élan patriotique !

120 litres de soupe aux pois servis aux Verrières

C'est au rythme des sonneurs de cloches que le cortège s'est

le procureur général du canton de Neuchâtel, Pierre Aubert, a prononcé quelques mots d'histoire. « Pour beaucoup de Suisses, c'est Guillaume Tell qui incarne le rôle de héros national. C'est lui qui les a délivrés des dangers extérieurs. Mais selon moi, c'est à un autre Guillaume, Dufour, que l'on doit beaucoup. C'est lui qui nous a délivrés des discordes intérieures. L'héroïsme n'est rien sans l'intelligence. » Il vaut donc mieux être une flèche pour être un héros ?

Kevin Vaucher

Buttes passe sous restriction d'eau

C'est le fil rouge de l'été dont on se serait bien passé. Face à l'absence chronique de précipitations, la sécheresse continue son avancée en Suisse. Au Val-de-Travers, elle sévit féroce et de nouvelles mesures ont été prises. La commune de Val-de-Travers a ainsi annoncé l'entrée en vigueur de restriction d'eau à Buttes, à compter du jeudi 4 août.

« La canicule en cours a un impact très fort sur la source de la Longeaigue. Cette source est le seul approvisionnement en eau du village et son débit diminue à tel

point qu'il ne permet actuellement plus de subvenir à la consommation habituelle », fait savoir le Conseil communal. Il appelle officiellement les Butterans et les Butteranes à cesser le lavage des voitures, le remplissage des piscines ainsi que l'arrosage des jardins.

Il recommande également de préférer la douche plutôt que le bain. Ces mesures valent jusqu'à nouvel avis. Les pompiers du SDIS Valtra ont par ailleurs prêté une motopompe au Service des eaux pour l'alimentation du réservoir de Buttes.

La situation dans les autres villages n'est guère plus réjouissante. « Elle est même critique », selon le Conseil communal. Malgré tout, ces mesures ne concernent pas les habitants des autres villages vallonniers, ni même le Mont-de-Buttes et la Montagne de Buttes qui sont alimentés par un autre réseau. Elles valent cependant de recommandations pour toute la population du Vallon. En cas de questions, le Service des eaux répond à vos interrogations au 032 886 43 52.



SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 11 au 18 août

COUVET : samedi, à 17 h 30, culte avec les chants de Taizé, J.-S. Bucher.

FLEURIER : dimanche, à 10 h, culte, S. Schlüter.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 11 au 19 août

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10 h, messe dominicale en plein air devant l'église, fête patronale, Notre-Dame de l'Assomption, suivie de grillades. Lundi, à 19 h, chapelet. Mercredi, à 16 h, chapelet en italien. Jeudi 18, à 19 h, messe. Vendredi 19, à 9 h, messe, et à 17 h, chapelet en italien.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale.

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 30, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 11 au 18 août

Dimanche, à 10 h, culte suivi d'un pic-nic.

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

Dimanche, à 10 h, culte. Accueil Café dès 9 h 30.

Av. Daniel Jeanrichard 2b, tél. 079 733 25 46.

Toutes les infos sur www.lephare.ch

Remerciements

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

**Monsieur
Matthieu KRAMER**

sa famille vous exprime ses sentiments de vive reconnaissance pour la part que vous avez prise à son grand chagrin.

Couvet, août 2022

Très touchée par vos nombreux messages de sympathie reçus lors du deuil de

**Monsieur
Hans WEBER**

sa famille vous remercie et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Boveresse, août 2022

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ? composez le bon numéro :

 urgences: 144

 services de garde: médecin pharmacien dentiste 0848 134 134

 hotline pédiatrique: 0848 134 134

ine.ch

Avis mortuaires

Travers

Ses enfants et petits-enfants, ses sœurs, ses beaux-frères, ses neveux et nièces, sa compagne et sa fille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Jacques-André WENGER**

enlevé à leur tendre affection, le 9 août 2022, suite à une cruelle maladie supportée avec courage, à l'âge de 64 ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de Travers, demain vendredi 12 août à 14 heures, suivie de la crémation sans suite.

Adresses de la famille :

Murielle Herzig
Rue du Premier-Mars 7
2108 Couvet

Virginie Wenger Berger
Rue du Levant 3
2114 Fleurier

Un grand merci à tout le personnel de l'hôpital de La Chau-de-Fonds, pour sa gentillesse, son dévouement et ses bons soins.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Fleurier

Tu peux pleurer son départ ou tu peux Sourire, comme elle le faisait si bien, Ouvrir les yeux, aimer et aller de l'avant.

Ses enfants et petits-enfants :

Steve Gilliéron,
Céline et Jean-Marie Stalder-Gilliéron,
leurs fils Ethan et Logan,

Sa sœur et son frère :

Danielle et Jacky Rudaz-Grandjean,
Georges et Mary-Jo Grandjean,

Ses neveux et nièces :

Carole et Jean-Louis Favre-Rudaz et famille,
Olivia et François Roh-Rudaz et famille,
Pamela Grandjean et Mickael Navarro et famille,
Sandy et Lorène Grandjean et famille,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

**Madame
Mireille GRANDJEAN**

enlevée à leur tendre affection, le 31 juillet 2022, à l'âge de 70 ans, après s'être battue contre la maladie avec un courage exemplaire.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de ses proches, suivie de l'inhumation au cimetière de Fleurier.

Adresse de la famille :

Monsieur
Steve Gilliéron
Rue du Sapin 2
2114 Fleurier

Pour honorer la mémoire de Mireille, vous pouvez adresser un don en faveur de CORA, Patinage 1, 2114 Fleurier, Banque Cantonale Neuchâteloise, IBAN CH85 0076 6000 K008 3310 9, mention deuil « Mireille Grandjean ».

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Couvet

La famille, les amis et connaissances ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame
Elise Marie MAULAZ
née Burnier**

enlevée à leur tendre affection, le 8 août 2022, à l'âge de 90 ans.

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille :

Madame
Anne Laure Burnier
Chemin des Champs 4
1095 Lutry

Un immense merci à l'ensemble du personnel du home Les Sugits à Fleurier, pour sa gentillesse et son dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Marbrerie Terziani



2108 COUVET

Téléphone 032 863 13 62

La rue de la Flamme à Couvet s'embrase



Hier mercredi, vers 11 heures, un incendie domestique s'est déclaré à Couvet. C'est au 6^e étage de la rue de la Flamme 14 que le feu a fait rage. Les pompiers du SDIS Valtra sont intervenus à temps pour contenir le sinistre. L'occupante des lieux a été évacuée et elle est hors de danger. Les autres résidents de l'immeuble ont également été mis en sécurité le temps de l'intervention.

C'est au niveau de la cuisine, plus précisément de la hotte, que l'embrasement a eu lieu. Après les installations électriques (25%), c'est en cuisine que les feux se déclarent le plus facilement dans une habitation. Ils représentent 20% des incendies domestiques. Dans ce cas, plus de peur que de mal finalement, grâce à la rapidité des hommes et des femmes en uniforme.

Au niveau du SDIS Valtra, une première équipe est rapidement arrivée sur les lieux. Des renforts les ont rejoint par la suite. Une douzaine au total. Le camion-échelle était aussi de sortie comme c'était au 6^e étage.

C'est un appui apprécié si le feu se propage, l'eau arrive plus rapidement sur le foyer. Un gros ventilateur a été installé dans les escaliers pour faire circuler la fumée. Ambulance et police étaient aussi sur les lieux. La jeune femme qui logeait dans l'appartement dans lequel l'incendie a eu lieu a notamment été interrogée. Les circonstances doivent toujours être établies, c'est la procédure normale. Aucune victime à déplorer.



Se rencontrer pour oser parler du deuil

La période de Covid nous a obligés à vivre la fin de vie autrement, à célébrer les cérémonies funéraires de façon différente, voire à « escamoter » le travail de deuil, les rites, les adieux. Cela ne va pas sans conséquences sociales, culturelles, psychologiques et spirituelles. Il nous apparaît que l'Église, en collaboration avec d'autres partenaires, se doit d'offrir un accompagnement, des lieux de discussion et même de nouvelles manières de traverser ces deuils atypiques.

Dans notre société basée sur la performance, il ne va pas de soi d'oser dire sa fragilité et ses émotions face au deuil. Dans ce processus de perte, il faut pouvoir s'arrêter, prendre son temps, partager avec d'autres le deuil que nous traversons. Un deuil ne peut se vivre seul. Se raconter et partager sont des démarches libératrices pour apprendre à vivre sans la personne aimée.

Animées par ces convictions, Véronique Tschanz Anderegg (pasteure-aumônière), Anne-Laure Guenat (psychothérapeute)

et Sœur Denise (religieuse dans l'Église catholique), mandatées par les paroisses réformée et catholique du Val-de-Travers, proposent un parcours de dix rencontres, entre août et décembre 2022, à la rue du Pasquier 9, à Fleurier, rez-de-chaussée, de 19 h 30 à 21 h 30.

Ce groupe s'adresse à toutes les personnes ayant vécu un deuil récent ou ancien, quels que soient leurs convictions religieuses, leur âge ou la nature de leur deuil. Le parcours contient une dimension spirituelle et non confessionnelle. Il est basé sur l'approche Jean Monbourquette (www.estimame.com).

Le parcours est gratuit, mais chaque don sera le bienvenu !

Pour tout renseignement, prière de prendre contact avec Véronique Tschanz, 079 311 17 15, veronique.tschanzandereg@eren.ch

Olivier Sidler, objectif lune !

Depuis un mois et demi environ, une étrange forme de 4 mètres de haut est apparue sur le sol de Môtiers. Dans n'importe quel autre village suisse, cela aurait donné lieu à d'innombrables questionnements. Est-ce une plante de maïs transgénique ou une antenne 5G camouflée dans un sarcophage ? À Môtiers, c'est presque passé inaperçu, comme si c'était normal de voir pousser ce genre de choses dans la « bourgade aux artistes ». C'est d'ailleurs à un artiste ayant collaboré à « Art en plein air » 2021 que l'on doit la « paternité » de l'œuvre de 4 mètres de haut. En lui donnant vie durant 25 mois, Olivier Sidler a réalisé son rêve d'élévation. Il raconte cette « prise de hauteur ».



Le tronc de cèdre a été installé sur deux roues de camion afin de pouvoir le faire pivoter et travailler sur toutes ses tranches.

Vous rappelez-vous de la mouche en bois, de plus de deux mètres, qui avait élu domicile dans la forêt lors de Môtiers – Art en plein air ? Eh bien c'est le Môtisan Olivier Sidler qui lui avait donné forme. Le sculpteur sur bois a ensuite gardé ses outils dehors pour avancer un autre projet d'envergure : une œuvre en cèdre qui lui tenait à cœur. « Lors que le centre funéraire de Beauregard a été construit à Neuchâtel, ils ont abattu de grands cèdres. Et j'ai réussi à m'en procurer un », écrivait-il. Cette matière première tombait à pic ! Depuis plusieurs mois, le Vallonnier avait en tête de transformer matériellement son rêve d'élévation. « Tout part de cette idée d'élévation spirituelle et personnelle. Tout a pris sens petit à petit durant les 25 mois durant lesquels j'ai travaillé sur ce projet. En fin de compte, c'est réussi visuellement. J'ai installé un chapeau en feuilles d'or au sommet de ma sculpture de quatre mètres car l'or est gage de pureté de la matière. Et c'est aussi réussi humainement parce que je me suis élevé à chaque fois que j'ai creusé le bois pour aboutir à la forme souhaitée. »

Un parasol géant ? Une fusée ?

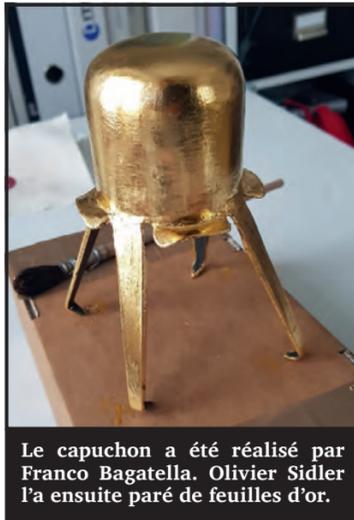
En parlant de forme, à quoi correspond celle qu'il a donnée à sa création ? « Il n'y avait pas de forme cible. Certains y voient un parasol géant, pourquoi pas. » Le parallèle avec une fusée est aussi facilement entrepris. Comme Tintin, Olivier Sidler avait en tout cas « l'objectif lune » en ligne de mire. Pour mieux comprendre le chemin parcouru par cette « fusée de cèdre », Olivier Sidler a immortalisé l'avancée de son élaboration à travers plusieurs clichés. Rendez-vous sur notre compte Facebook pour accéder à toutes les photos. L'une des premières tâches a été de dégrossir le tronc à la tronçonneuse. C'est la seule étape qui a demandé quelques gouttes de pétrole, tout le reste a été fait à la main (gouge, rabot, varlope...).

En plus de prendre le contre-pied du « tout industriel », le sculpteur a pu compter sur des relais locaux pour l'accompagner dans son « voyage vers l'espace ». « C'est Franco Bagatella qui a fait la pièce que j'ai dorée au sommet. C'est l'entreprise Thiébaud qui a assuré le transport de cette énorme pièce de bois et c'est dans les entrepôts Schneeberger que j'ai pu la stocker. » Et lorsqu'il a fallu trouver une idée pour faire pivoter l'œuvre afin de pouvoir la travailler sous tous les angles, c'est l'un de ses voisins qui lui a donné un bon tuyau. « Pourquoi tu n'utiliserais pas des vieilles roues de voitures, m'a dit Christophe. C'était une très bonne idée sauf que j'ai dû utiliser des roues de camions compte tenu de la masse qu'il fallait déplacer. »

À coups de chalumeau et d'oxyde de fer

Pour renforcer le bois et lui donner une teinte bien distinctive, Olivier Sidler a ensuite brûlé le bois au chalumeau. Il avait déjà utilisé cette technique avec « sa mouche ». Ça lui offre ainsi une meilleure résistance aux intempéries. « En plus, j'ai ter-

miné en donnant une couche de peinture couleur brique que j'ai réalisée moi-même avec des pigments naturels terreux (oxyde de fer). » Ce pigment varie naturellement du brun au rouge en fonction de la luminosité. Pour que l'œuvre tienne au sol à la verticale, son socle a été vissé à une jante de roue de camion. Des barres de fer ont ensuite été glissées à travers la jante et le tout a été recouvert de gravier pour dissimuler le subterfuge.



Le capuchon a été réalisé par Franco Bagatella. Olivier Sidler l'a ensuite paré de feuilles d'or.

Le résultat est à découvrir dans le jardin du sculpteur, à la rue Jean-Jacques Rousseau 3. « J'ai hésité à la poser sur le perron de ma porte d'entrée mais il aurait fallu renforcer la structure pour qu'il tienne le coup. » Si certains pensent qu'on serait plus proche de « l'affaire Tournesol » que de « l'objectif lune », ce serait passer un peu vite sur la sincérité d'Olivier Sidler. Il est à fleur de peau lorsqu'il parle de ce « rêve d'élévation ». Alors, décollage immédiat ? « Si je décolle de Môtiers un jour, je pourrais bien le faire en emportant ma sculpture avec. » Hauteur de plafond minimum pour la prochaine maison : 4 mètres et des poussières (de lune ?) !



Sur cette vue, on prend mieux conscience de la grandeur de l'œuvre. Le Môtisan a voulu matérialiser son rêve d'élévation.

Kevin Vaucher

Été caniculaire, une « bonne affaire » ?

Les étés se suivent et ne se ressemblent pas en Suisse et au Val-de-Travers. Déjà, la fin des « mesures Covid » a redistribué les cartes. Les frontières sont à nouveau largement ouvertes et il n'est plus question de garder tous les « touristes suisses » au pays. Les familles helvétiques ont retrouvé la route, le rail et les airs pour aller voir du pays ailleurs. Néanmoins, cette baisse de fréquentation « locale » est en partie compensée par le retour des vacanciers étrangers sur notre territoire. Ensuite, le temps sec et souvent très chaud de cette saison contraste avec la période estivale mitigée de l'an dernier. Si on peut instinctivement penser que c'est un atout pour les loisirs, ce n'est pas totalement vrai pour des activités non aquatiques comme à la Robella. On fait le point sur les premiers enseignements avec son chef d'exploitation Vincent Bouquet.

Vincent Bouquet, quel bilan tirez-vous du mois de juillet pour les différentes activités d'été proposées par la Robella ?

Notre offre estivale est bien établie et le nombre de passages prouve que les activités sont attrayantes pour nos visiteurs. S'il est clairement visible qu'un grand nombre de vacanciers ont quitté la Suisse cet été, ils n'ont toutefois pas totalement boudé les activités de proximité. C'est ce qui nous permet d'être satisfait pour le moment et d'avoir bon espoir que le mois d'août se déroule également bien.

Vous parlez de nombre de passages, pouvez-vous nous donner quelques chiffres ?

Volontiers ! En juillet, nous avons dénombré 19'000 passages à la luge Féeline et 5800 montées au télésiège. Parmi celles-ci, 2500 étaient liées à des descentes en trottinette. Ces chiffres sont remarquables et nous en sommes extrêmement heureux. La fréquentation est en hausse de presque 20 % par rapport à juillet 2021. Mais il faut quand même la relativiser car la météo de l'année dernière était nettement plus maussade. On a compté une dizaine de jours de pluie en juillet.

Justement, parlons météo. Jusqu'à quel point la chaleur est un avantage pour des activités comme les vôtres, existe-t-il un stade critique à partir duquel la canicule devient un handicap ?

Il est clair que dans les journées de forte chaleur, l'attrait des activités d'eau se fait sentir dans la population. Chez nous, cela se traduit par une fréquentation visiblement plus faible. Mais les températures sur les crêtes jurassiennes restent supportables et attirent de nombreux randonneurs. Le télésiège, qui permet de prendre de la hauteur, devient alors un bon moyen d'aller chercher de la fraîcheur. Globalement, nous avons connu une fréquentation plus variable ces deux dernières années, avec quelques jours de très grosse affluence. Ce que nous n'avons pas vu cet été.

Parmi les facteurs de fluctuation d'affluence, est-ce que la fin des mesures Covid se fait ressentir d'une quelconque façon ?

Les Suisses ont-ils retrouvé le réflexe « voyage à l'étranger » ?

On remarque effectivement un mouvement en ce sens. Il est trop tôt pour tirer des conclusions au milieu de l'été mais des tendances se dégagent déjà. Ces deux dernières années, nous avons plutôt des familles qui passaient plusieurs jours de vacances dans la vallée. Cette saison, il semble que nous ayons davantage de visiteurs qui passent une journée au Val-de-Travers et repartent. Qu'on s'entende bien, c'est juste une tendance pour le moment.

C'est-à-dire, avez-vous des retours d'informations sur les nuitées ?

Oui. Beaucoup de vacanciers profitent toujours des hébergements de notre canton. On le sait car nous récoltons pas mal de Neuchâtel Tourist Cards, qui donnent notamment droit à un aller-retour en télésiège (ndlr : cette carte est un pass remis à toute personne qui séjourne au moins une nuit dans un complexe hôtelier du canton. Elle offre l'accès à de nombreuses activités gratuites). On remarque aussi que les hôtes étrangers sont de retour dans notre pays et c'est une bonne nouvelle.

Le 1^{er} août, vous proposiez une offre spéciale pour la Fête nationale. Comment cette journée s'est-elle déroulée ?

C'était une très belle journée avec une météo idéale pour se rendre sur les hauteurs de la Robella. Nous proposons un « pack » à tarif avantageux avec notamment un déjeuner à l'arrivée du télésiège, en collaboration avec l'Auberge des Fées. Puis il était possible de griller des cervelas pour le repas de midi, après une descente en trottinette. Le tout, suivi d'un tour en luge Féeline. C'est la première fois que nous organisons un « pack spécifique » sur une journée. C'est un début encourageant. Ce jour-là, près de 200 montées au télésiège et plus de 450 passages à la luge Féeline ont été totalisés. C'était plus calme que les jours précédents mais c'est toujours le cas le 1^{er} août où de nombreuses festivités sont proposées un peu partout.

Propos recueillis par Kevin Vaucher

LES FILMS

Joyeuse retraite 2

De Fabrice Braçq, comédie, avec Michèle Laroque, Thierry Lhermitte, Constance Labbé...



Ils pensaient enfin passer une retraite tranquille... Trois ans ont passé. Marilou et Philippe décident de faire découvrir à leurs petits-enfants leur nouvelle maison de vacances au Portugal. Mais une fois sur place, ils découvrent horrifiés que la maison est encore en chantier ! Ce n'est que le début des galères pour les grands-parents car bientôt... ils perdent les gamins. Il ne leur reste plus que deux jours pour les retrouver, avant que leurs parents ne les rejoignent...

Les minions 2 : il était une fois Gru

De Kyle Balda, Brad Ableson, Jonathan Del Val, animation, action, comédie, famille, avec Gad Elmaleh, Steve Carell, Gérard Darmon...



Alors que les années 70 battent leur plein, Gru, qui grandit en banlieue au milieu des jeans à pattes d'éléphants et des chevelures en fleur, met sur pied un plan machiavélique à souhait pour réussir à intégrer un groupe célèbre de super méchants, connu sous le nom de Vicious 6, dont il est le plus grand fan. Il est secondé dans sa tâche par les Minions, ses petits compagnons aussi turbulents que fidèles. Avec l'aide de Kevin, Stuart, Bob et Otto ils vont déployer ensemble des trésors d'ingéniosité afin de construire leur premier repaire, expérimenter leurs premières armes, et lancer leur première mission.

Lorsque les Vicious 6 limogent leur chef, le légendaire « Wild Knuckles », Gru passe l'audition pour intégrer l'équipe. Contraint de s'enfuir, Gru n'aura d'autre choix que de se tourner vers « Wild Knuckles » lui-même, afin de trouver une solution, rencontre qui lui permettra de découvrir que même les super méchants ont parfois besoin d'amis.

La Côte-aux-Fées : 1^{er} Broc Ô Fées

La société niquelette Broc Ô Fées attend nombreux et nombreuses les chineurs et chineuses pour sa 1^{re} édition qui s'annonce conviviale et festive, ce samedi dès 8 h au centre du village.

Durant la journée, plusieurs animations, notamment des balades en poney, seront organisées. De la soupe aux pois, des grillades, un stand boissons avec entre autres un cocktail spécialement prévu pour cet événement, seront proposés.

Broc Ô Fées Samedi 13 août 2022



Les organisateurs de la société du Broc Ô Fées attendent les chineurs dès 8 h et durant toute la journée (voir annonce en page 5).

À vos marques, prêts, chinez !

Le festival de cinéma itinérant revient aux Mines d'asphalte

Dans le cadre du festival du cinéma tout terrain, le Café des Mines de la Presta se transforme en cinéma extérieur ! Un portrait documentaire « Les Mains sur terre » sera projeté mardi 16 août à 21 heures.

Le but du festival est d'utiliser divers endroits auxquels on ne pense pas tout le temps : une façade monumentale, un mur urbain, des bâtiments, des ruelles à exploiter et à mettre en valeur. En tendant une toile dans un parc ou en projetant des images sur la surface d'un lac, il s'agit de valoriser des lieux originaux et de les utiliser à des fins cinématographiques.

Projet collaboratif

La série « Les Mains sur terre » est un projet collaboratif réalisé par le Vallonnier Kevin Rumley et quatre autres réalisateurs cherchant à faire découvrir des métiers liés à la nature, en changeant le regard que nous pouvons porter sur ceux-ci, qu'on croit

connaître. Des métiers paraissant parfois comme peut-être simples, ou très difficiles, mais toujours faits par des personnes passionnées, qui transmettent cette énergie. Métiers parfois idéalisés par certains, par le « rapport à la terre », associé au développement personnel et aux choses simples. Métiers parfois méprisés par d'autres, peu mis en avant dans notre société de consommation valorisant le profit. Mais qu'en est-il, une fois qu'on se penche sur ces personnes et ces savoir-faire ?

À la fin de la projection, le présentateur lance une discussion avec les réalisateurs, producteurs et protagonistes des films tout en faisant participer et réagir le public de la soirée.

Une petite restauration et des boissons seront en vente, dès 20 h 15. La projection se fera à l'extérieur, prévoyez des habits chauds. Aucune réservation n'est nécessaire, soirée au chapeau. Voir annonce en page 5.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

2022

AOÛT

- 13, LA CÔTE-AUX-FÉES : Broc Ô Fées.
- 13, 14, LES BAYARDS : 67^e mi-été.
- 18, 27, SAINT-SULPICE : tirs obligatoires, org. Tir Sportif.
- 19, FLEURIER : portes ouvertes, org. Cora.
- 20, BOVERESSE : fête villageoise.
- 20, FLEURIER : inauguration nouveaux locaux, org. Cora.
- 20, LA CÔTE-AUX-FÉES : concert Sang d'Ancre.
- 20, MÔTIERS : conte musical du Petit Prince, org. fanfare l'Harmonie.
- 22, FLEURIER : groupe de soutien au deuil, org. EREN.
- 27, MÔTIERS : vente de gaufres, org. fanfare l'Harmonie.

SEPTEMBRE

- 2, LES BAYARDS : loto, org. club d'accordéonistes La Gaité.
- 3, BUTTES : fête du sel, org. route du sel.
- 6, COUVET : course des aînés.
- 7, 21 FLEURIER : groupe de soutien au deuil, org. EREN.
- 8, TRAVERS / NOIRAIGUE : course des aînés.
- 9, 10, MONT-DE-TRAVERS : fête des moissons.
- 12, MÔTIERS : fête des Fontaines, org. l'Echo de Riaux.
- 12, BUTTES : fête des fontaines, org. comité des fontaines.
- 17, MÔTIERS : matin portes ouvertes église.
- 18, MÔTIERS : inauguration église.
- 24, SAINT-SULPICE : vente de pièces Oldtimer, org. Musée VW.
- 29, 30, COUVET : Festival de La Chapelle, org. Évasions Musicales.

OCTOBRE

- 1, 2, COUVET : Festival de La Chapelle, org. Évasions Musicales.
- 5, 19, 26, FLEURIER : groupe de soutien au deuil, org. EREN.
- 22, FLEURIER : Vid'armoires, org. association Nantibatingou.
- 22, LAUSANNE : Musée de l'Hermitage, org. société d'émulation.

NOVEMBRE

- 9, 23, 30, FLEURIER : groupe de soutien au deuil, org. EREN.
- 13, MÔTIERS : concert d'automne, org. fanfare l'Harmonie.
- 19, FLEURIER : match au loto, org. Un P'tit Plus.
- 25, 26, MÔTIERS : concert annuel, org. l'Echo de Riaux.
- 26, NOIRAIGUE : concert de l'Avent, org. fanfare L'Espérance.

DÉCEMBRE

- 1, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'émulation.
- 6, COUVET : don du sang, salle de spectacles.
- 14, FLEURIER : groupe de soutien au deuil, org. EREN.
- 18, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'émulation.

2023

JANVIER

- 10, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'émulation.
- 19, NEUCHÂTEL : théâtre, org. société d'émulation.

Bonnes tables

Brocante à La Côte Ô Fées Samedi 13 août

Hôtel de la Poste

LA CÔTE-AUX-FÉES
Tél. 032 865 10 94

Carte estivale
Salades repas, gaspachio, roastbeef, tartare de bœuf, etc...

Horaire: ouvert 7/7 de 9 h à 14 h
Vendredi et samedi en soirée 18h-22h

Chez Riquet **Boucherie Traiteur Henri Racine**

Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38

Côtelettes de porc Fr. 12.-/kg
du jeudi 11 au mercredi 17 août inclus
le goût du vrai

Auberge
Boucherie de campagne

AU PIED DE COCHON

Chez Matraz
2117 La Côte-aux-Fées
Chr. Bezençon: 079 648 13 33

Vendredi soir 19 août pas de restauration
Samedi 20 août fermé
Concert Sang d'Ancre
Dimanche 21 août fermé
Vacances du 5 au 20 septembre inclus

bonnes tables

— food · wine · bar —

Votre bonne table est appréciée par nos lecteurs. Pensez-y !



ILS SONT SORTIS POUR...

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis les :

Lundi 11 juillet : à 13 h 18 à Buttes, récupération d'hydrocarbures dans le domaine ferroviaire, à la suite d'un accident de la route, en collaboration avec la police neuchâteloise, TransN, le dépanneur et une entreprise privée.

Jeudi 14 : à 3 h 56 à Buttes, alarme automatique sans engagement sur place à la suite des contrôles d'usage ; à 23 h 54 à Couvet, contrôles et vérification à la suite d'odeurs de brûlé.

Dimanche 17 : à 10 h 21 à Fleurier, relevage d'une personne en collaboration avec un service d'ambulance.

Lundi 18 : à 11 h 45 à Fleurier, intervention technique ouverture de porte en collaboration avec un service d'ambulance.

Mercredi 20 : à 17 h 28 aux Bayards, intervention pour une inondation due aux éléments naturels.

Vendredi 22 : à 10 h 58 à Fleurier, évacuation sanitaire avec le camion échelle en collaboration avec un service d'ambulance.

Dimanche 24 : à 11 h 14 à Boveresse, intervention pour une inondation domestique.

Mardi 26 : à 2 h 04 à Fleurier, intervention pour une inondation domestique.

Vendredi 29 : à 00 h 43 à Fleurier, alarme automatique sans engagement sur place à la suite des contrôles d'usage.

Dimanche 31 : à 18 h 12 au Creux du Van, renfort pour feu de forêt/végétation en collaboration avec le détachement de premier secours 1 de Neuchâtel, le détachement de premier secours 2 de Cortaillod, Val-de-Ruz et la police neuchâteloise.

Lundi 1^{er} août : à 00 h 35 à Couvet, alarme automatique sans engagement sur place à la suite des contrôles d'usage.

Samedi 6 : à 00 h 18 à Buttes, alarme automatique sans engagement sur place à la suite des contrôles d'usage.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch

Course annuelle de l'Avivo au bord du lac de Thoune

Après deux années de disette, perturbées par le Covid, l'Avivo section Val-de-Travers a repris ses activités en cette année 2022.

Notre choix du lieu, pour la course annuelle en car, s'est porté cette année sur l'Oberland bernois, plus précisément sur les hauteurs du lac de Thoune, à Aeschlen.

En ce 1^{er} juin, par un temps mitigé, les 65 membres de la section inscrits pour cette sortie se sont levés de bonne heure. C'est par le chemin des écoliers que nous avons pris la direction de la banlieue de Berne coupant à travers le Seeland pour y faire un arrêt café-croissant à Innerberg.

Après avoir contourné la capitale fédérale par l'autoroute, nous reprenons les chemins de campagne jusqu'à Thoune en passant par Münsingen. Nous longeons le lac de Thoune jusqu'à la sortie d'Oberhofen pour rejoindre le lieu

de notre repas à Aeschlen, dans un restaurant panoramique.

Magnifique vue sur le lac, le Niesen et Spiez. Un décor de carte postale d'automne avec les sommets brumeux.

Après l'excellent repas servi à nos membres dans la bonne humeur, quelques courageux ont fait quelques pas sous la pluie pour se dégourdir les jambes et découvrir une passerelle métallique enjambant le vallon. Attention au vertige !

Il est temps de penser au retour. Descente sur Oberhofen et le bord du lac puis Thoune. C'est par l'autoroute et sous la pluie que nous prenons la direction de Berne pour rejoindre Gampelen. Un petit arrêt bienvenu avant de reprendre la route et de retrouver notre Vallon sous le soleil qui est revenu nous faire un petit coucou. Un grand merci à nos chauffeurs. CPE



OEIL DU LECTEUR

Passer ses vacances à Val-de-Travers n'est-ce pas tout aussi bien ?

© Thierry Daina

REGISTRE DU COMMERCE

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Loisirs & vacances VdT Sàrl, à Val-de-Travers. Nouvelle raison sociale : RH Paysage Sàrl. But modifié : création et entretien dans le domaine du jardinage et du paysagisme de même que divers travaux d'aménagement et de construction extérieurs ainsi que l'achat et la vente de tous biens immobiliers en Suisse. Radiation de la mention relative à la reprise de biens envisagée à la constitution de la société. Statuts modifiés le 28.03.2022. L'associé Haldi Jacques a cédé 100 parts de ses 200 parts sociales de CHF 100 à Haldi Romain Marc, de Saanen, à Val-de-Travers, nouvel associé, lequel est en outre nommé gérant avec signature individuelle. Haldi Jacques n'est plus gérant ; il continue de signer individuellement, mais désormais par procuration.

Syndicat d'élevage bovin du Val-de-Travers, Bas Vallon, Société coopérative, à Val-de-Travers. Menoud Bernard Alfred, jusqu'ici président, Schopfer Alain, jusqu'ici vice-président, Blanchet François Albert, jusqu'ici secrétaire, Thiébaud Jean-Paul, jusqu'ici caissier, et Dreyer Daniel René ne sont plus membres du comité ; les pouvoirs de Menoud Bernard Alfred et de Thiébaud Jean-Paul sont radiés. Comité : Thiébaud Pascal Michel, de Val-de-Travers, président, Dreyer Claude-Alain François, de Val-de-Travers, vice-président, Menoud Fabrice, de Vuisternens-dev-Romont, secrétaire, Derendinger Michael Simon, de Bettlach, caissier, et Schopfer

Eric, de Lauenen, assesseur, tous à Val-de-Travers, lesquels signent collectivement à deux. Nouvelle adresse : Couvet, Auge-Belin 240, c/o Claude-Alain Dreyer, 2108 Couvet.

Centagora Sàrl, à Val-de-Travers. Signature collective à deux avec un gérant a été conférée à Magri Stéphane Patrick José, de France, aux Hôpitaux-Neufs, France, directeur.

Le Temps Manufactures SA, à Val-de-Travers. Signature collective à deux avec un administrateur a été conférée à Magri Stéphane Patrick José, de France, aux Hôpitaux-Neufs, France, directeur.

SJ Immobiliers SA, à Val-de-Travers. Signature collective à deux avec un administrateur a été conférée à Magri Stéphane Patrick José, de France, aux Hôpitaux-Neufs, France, directeur.

Relhdis SA, à Val-de-Travers. Signature collective à deux avec un administrateur a été conférée à Magri Stéphane Patrick José, de France, aux Hôpitaux-Neufs, France, directeur.

Moto Racing - Cerantola Yassna, à Val-de-Travers, Couvet, rue du Clos-Pury 7, 2108 Couvet. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Cerantola Yassna, de Neuchâtel, à La Grande Béroche. But : achat, vente, location, transformation et dépannage de tous véhicules deux-roues et commerce de tout accessoire qui s'y rapporte.

Technoglass New S.A., Le Locle. Technoglass New SA. Nouveau siège : Val-de-Travers, Couvet, rue du Pré-Jorat 22, 2108 Couvet. But modifié : développement, production et commercialisation de

tous produits verriers ; toutes activités et transactions dans le commerce de l'art et des objets d'art ; tant sur le marché des objets physiques que sur celui des objets virtuels (NFT - non fungible token) ; toutes prestations de services et toutes opérations convergentes à ces buts. Radiation de la clause statutaire relative à la reprise de biens effectuée à la constitution de la société. Statuts modifiés le 25.04.2022.

NL Immobilier SA en liquidation, à Val-de-Travers. La procédure de faillite ayant été clôturée par ordonnance du 27.04.2022, la société est radiée d'office.

Swiss-Technoglass SA, à Val-de-Travers. But modifié : conception, développement, traitement, façonnage, production et commercialisation de tous produits verriers ; ainsi que l'acquisition, l'exploitation et la cession de tous procédés ou brevets concernant cette activité et toutes autres activités connexes ; toutes activités et transactions dans le commerce de l'art et des objets d'art ; tant sur le marché des objets physiques que sur celui des objets virtuels (NFT-non fungible token) ; toutes prestations de services et toutes opérations convergentes à ces buts. Statuts modifiés le 25.04.2022.

TLH Immo Sàrl, à Val-de-Travers. « TLH Sàrl » n'est plus associée ; ses 200 parts sociales de CHF 100 ont été cédées à Gargantini Julien gérant unique, nouvel associé ; il continue de signer individuellement.

Mélanie Hirschi-Oliveira - ATAMA, à Val-de-Travers, Fleurier, rue du Patinage 4a, 2114 Fleurier. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire : Hirschi-Oliveira Méla-

nie, de et à Val-de-Travers. But : exploitation d'une entreprise de soins infirmiers spécialisés en psychiatrie clinique et soins énergétiques/médiuniques.

Hôtel de l'Aigle S.A., à Val-de-Travers. Uelliger Cynthia, de Gsteig, aux Ponts-de-Martel, est membre du conseil d'administration avec signature collective à deux.

LANDI Région Neuchâtel SA, à Val-de-Travers. But modifié : commerce de marchandises en tout genre et plus particulièrement de produits agricoles, de matières auxiliaires, d'agents de production ainsi que de combustibles et carburants, stockage, traitement et transformation de tout produit agricole ; à cet effet, elle peut aménager et exploiter des points de vente, des sites de stockage et de production ainsi que des magasins pour le commerce de détail. Radiation de la mention relative à la reprise de biens envisagée à la constitution de la société. Statuts modifiés le 20.04.2022. Nydegger Ulrich n'est plus membre du conseil d'administration. Huguenin-Dumittan Elvina, du Locle, au Cerneux-Péquignot, est membre du conseil d'administration ; elle n'exerce pas la signature sociale.

MDEF Sàrl, à Val-de-Travers. Fajnzilberg Edouard Simon Ivan et Marchand Dorian Paul Lucien Joseph ne sont plus associés ; leurs 100 parts sociales respectives de CHF 100 ont été cédées à « Keyrus (International) SA », à Genève, nouvelle associée. Gérants : Cohen Eric, de France, à Paris, F, président, Fajnzilberg Edouard Simon Ivan, jusqu'ici président, et Marchand Dorian Paul Lucien Joseph, lesquels signent individuellement.

Légère augmentation du chômage dans notre district

Durant le mois de juillet, dans notre district, le nombre de chômeurs est passé de 156 à 165, soit 9 personnes de plus qu'en juin. Le taux de chômage est passé de 2.8% à 3.0%.

Avec un effectif de 2454 chômeurs, le taux cantonal passe de 2.7% à 2.8%.

Ulysse Perrin & Fils SA
Transports scolaires 2022-2023 - Horaires

Transports aller	matin	matin	après-midi	Transports retour	matin	après-midi	après-midi	Chauffeurs
Ligne no 1 / 2 bus Collège de Noiraigue Arrêt Rosières Collège de Travers Collège de Couvet Collège de Noiraigue	ma/me/je 07h05	* 07h50 07h55 08h10	* 13h10 13h15 lu/ma 13h20	Ligne no 1 / 2 bus Collège de Noiraigue Collège de Travers (3-4-5-6 H) Arrêt Rosières Collège de Noiraigue Collège de Travers (7 H) Collège de Noiraigue	* 11h40 11h45 11h50 11h55 12h05	* lu/ma/je/ve 15h05 15h15 15h20 15h25	lu (si REX 3-4H) 16h00 16h05 16h10	Noiraigue - Travers Caroline Sauser Fessemaz 079 198 55 81 Noiraigue-Travers-Couvet Francis Dénervaud 079 574 95 06
Ligne no 2 / 2 bus Mont-de-Travers Mont-de-Travers: Le Sapelet Gare de Travers Collège de Travers Collège de Couvet	lu au ve 06h45 06h50 07h05	07h40 07h45	12h45 12h50 13h05 13h20 13h25	Ligne no 2 / 2 bus Collège de Couvet Collège de Travers Gare de Travers Mont-de-Travers	11h50 11h55 12h02 12h15	lu/ma/je/ve 15h05 15h15 15h25	lu/ma/je/ve 15h50 16h05	Mt-de-Travers - Travers - Couvet Jean-Fr. Fontanella 079 664 05 99
Ligne no 3 La Nouvelle Censière Gare de Couvet Collège de Couvet		07h50 08h05	12h55 13h10 13h15	Ligne no 3 Collège de Couvet Gare de Couvet La Nouvelle Censière	11h50 12h00 12h15	lu/ma/je/ve 15h05 15h20		Dora Gerber 079 265 71 66
Ligne no 4 Les Sagnettes Arrêt Chablais Collège de Boveresse Collège de Môtiers		07h40 07h45 07h55 08h00	13h00 13h05 13h15 13h20	Ligne no 4 Collège de Môtiers Collège de Boveresse Arrêt Chablais Les Sagnettes	11h45 11h50 12h00 12h05	15h10 15h15 15h25 15h30	lu (si REX 3-4H) 16h05 16h10 16h20 16h25	Philippe Robert 079 779 09 23
Ligne no 5 Les Bouilles Les Jordans Le Cernil Collège des Bayards Arrêt Fromagerie Collège des Verrières		07h20 07h25 07h35 07h45 07h48 07h55	12h50 12h55 13h05 13h15 13h18 13h25	Ligne no 5 Collège des Verrières Arrêt Fromagerie Collège des Bayards Le Cernil Les Jordans Les Bouilles	11h35 11h42 11h45 11h55 12h05 12h10	lu/ma/je/ve 15h05 15h12 15h15 15h25 15h35 15h40	lu (si REX 3-4H) 15h55 16h02 16h05 16h15 16h25 16h30	Roger Kipfer 079 213 97 52
Ligne no 6 Collège de La Côte-aux-Fées La Côte-aux-Fées: arrêt Poste Mont-de-Buttes Collège de Buttes		07h45 07h48 07h50 08h00	13h20 13h23 13h25 13h35	Ligne no 6 Collège de Buttes Mont-de-Buttes La Côte-aux-Fées: arrêt Poste Collège de La Côte-aux-Fées		Car postal	Car postal	Claude Perrin 079 239 11 49
Classe passer'ailes Collège de Couvet Collège de Fleurier	lu/ma/je/ve	08h10 08h20		Classe passer'ailes Collège de Fleurier Collège de Couvet	11h40 11h50			Dora Gerber 079 265 71 66
Collège de Buttes Collège de Fleurier	je/ve	08h05 08h10		Collège de Fleurier Collège de Buttes	11h40 11h45			Claude Perrin 079 239 11 49
Collège des Verrières Collège de Fleurier	je/ve	08h05 08h20	R. Kipfer 079 213 97 52	Collège de Fleurier Collège des Verrières	11h40 11h55			Sabine Calame 078 711 03 55

*Les élèves de Noiraigue scolarisés à Couvet prennent le bus de M. Dénervaud jusqu'à Travers puis celui de M. Fontanella jusqu'à Couvet sauf les ma/me/je matin à 7h05 où le transport est direct entre Noiraigue et Couvet.

Les enfants du parascolaire de Noiraigue qui doivent se déplacer utilisent la ligne no 1 avec le bus de M. Dénervaud.

Cet horaire peut être consulté sur le site suivant: www.scierieperrin.ch où il sera actualisé selon les besoins.

Ulysse Perrin & Fils SA, La Gravette 2, 2115 Buttes / 032 861 13 72 / 079 239 11 49 - email: upf.sa@bluwin.ch

Horaire spécial du 15 août 2022

transports / aller	matin	transports / aller	matin
4-6 Harmos Collège de Noiraigue Collège de Travers	08h15 08h25	2 Harmos Collège des Bayards Collège des Verrières	08h40 08h50
1 Harmos Collège de Travers Collège de Noiraigue	08h40 08h50	1 Harmos Collège des Bayards Collège des Verrières	09h40 09h50

Les parents qui accompagnent leur(s) enfant(s) le jour de la rentrée sont priés d'en aviser le chauffeur.

Rentrée scolaire: lundi 15 août 2022

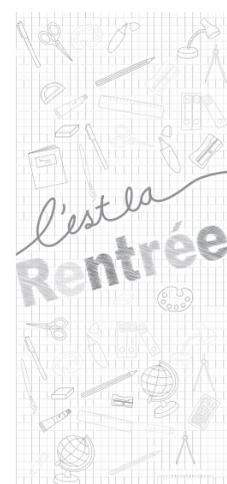
	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	7 ^e	8 ^e	9 ^e -11 ^e
Môtiers	08h10	13h35	08h10	08h10	08h10	08h10			
Noiraigue	09h00	13h30							
Fleurier	10h15	08h30	08h15	08h15	08h15	08h15	07h40	07h40	08h27
Saint-Sulpice	09h00	09h00	08h05	08h05					
Couvet	13h30	09h00	08h15	08h15	08h15	08h15	08h15		
Buttes	09h00	09h00	08h10	08h10	08h10	08h10			
Travers			08h30	08h30	08h30	08h30			
La Côte-aux-Fées	09h00	09h00	09h00	09h00	09h00				
Les Verrières	10h00	09h00	08h00	08h00	08h00	08h00			

Les horaires des déplacements assurés par l'entreprise Perrin sont disponibles avant la rentrée scolaire dans les médias suivants:
www.scierieperrin.ch/index.php/transports-scolaires - www.jjrvdt.ch - Courrier du Vallon.

- ÉLECTRICITÉ
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER

Société Electrique du Val-de-Travers SA
Depuis plus de 20 ans, votre spécialiste dans votre région, pour toutes vos installations électriques!

www.sevt.ch / Rue du Preyel 9 - 2108 Couvet / 032 863 12 24



UNE SOLUTION COMPLÈTE POUR TOUS VOS PROJETS TAILLÉS SUR-MESURE

Charpente / Couverture pour tous types de construction
Étude de projets / plans virtuels
Taillage de vos projets sur CNC
Rénovation, création, façade, isolation
Menuiserie / rénovation intérieur
Bois Suisse et régional

Entre-deux-Bolles 3
2117 La Côte-aux-Fées
T 032 865 11 28
roger@buchs-freres.ch
gael@buchs-freres.ch



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét



Nouveau
oticon



Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs

Testez votre audition et essayez
des aides auditives de dernières générations

Tous les jeudis au centre commercial COOP
Tel. : 032 724 37 38

www.acousticjoye.ch





admed
analyses et diagnostics médicaux

Vos prises de sang sur rendez-vous

Du lundi au vendredi **Tél : 032 864 66 27**

Nouveau

Prises de sang à **La Brévine** le mercredi matin sur rendez-vous.
Tél : 079 738 81 45

Pendu aux fils de l'histoire

L'histoire est partout au Val-de-Travers. Chaque discussion et chaque regard posé sur le décor vallois peuvent être prétexte à évoquer un pan du passé régional. Les souvenirs ne manquent pas, c'est comme si vous tiriez un fil et que vous tombiez automatiquement sur un récit. Parfois glorieux, parfois moins. Mais peu importe ! De toute façon, il est complètement insensé et improductif de juger le passé à l'aune de nos valeurs et coutumes actuelles. Cette fois, je suis parti explorer un lieu aux souvenirs sombres et sanguinolents : le Gibet. Situé entre Boveresse et Couvet, il a servi de cadre naturel aux exécutions par le feu, par pendaison et par décapitation.

Il y a des lieux dont beaucoup ont entendu parler bien qu'ils aient disparu depuis longtemps. Le Gibet a fait sa dernière victime il y a 188 ans et il hante pourtant encore l'esprit de bien des Vallonniers. Mais si beaucoup ont entendu parler des exécutions qu'il s'y passait, peu connaissent les contours exacts de ce qui est devenu une légende au fil du temps. Heureusement, certaines mémoires du Vallon sont toujours extrêmement habiles lorsqu'il s'agit de « tirer sur le fil » de l'histoire. Je remercie ainsi Charles Michel pour son coup de main apprécié sur ce sujet. Entrons ensemble dans le vif du sujet. À l'époque, on préférait plutôt tirer sur des cordes que sur des fils dans le domaine judiciaire. Selon les archives, la châtellenie (juridiction d'un seigneur châtelain) du Val-de-Travers a prononcé 33 exécutions au château de Môtiers – où les sentences étaient prononcées – entre 1580 et 1626. En fonction de leur crime et de leur appartenance sociale, les condamnés pouvaient être pendus, décapités ou brûlés. C'est ainsi que se passait la justice de l'époque !

Dernière exécution en juin 1834

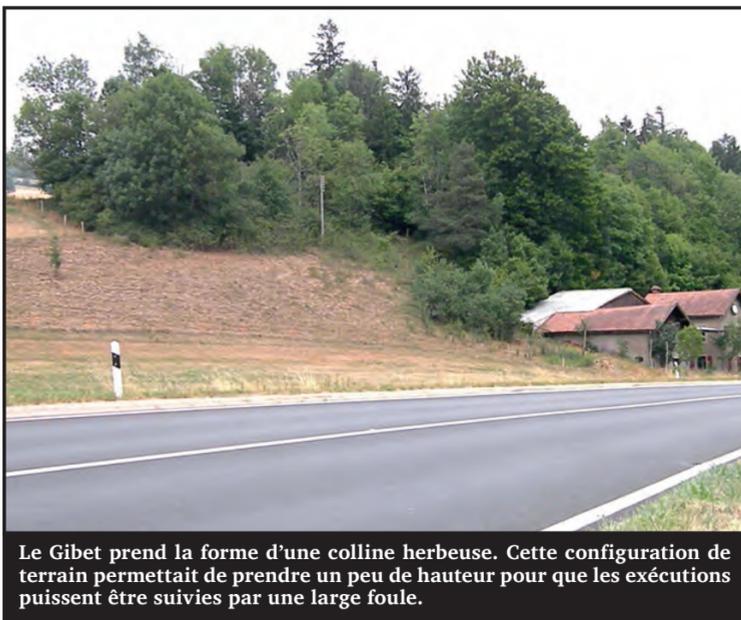
Il faut savoir qu'au 18^e siècle, le canton de Neuchâtel était divisé en vingt-deux juridictions civiles et en dix juridictions criminelles. La châtellenie du Val-de-Travers regroupait les villages de Couvet, Môtiers, Boveresse, Fleurier, Saint-Sulpice et Buttes. Les peines capitales sont allées decrescendo au 18^e siècle. Il y en a eu « seulement » 9 entre 1707 et 1806. La dernière mise à mort s'est tenue au Gibet le 27 juin 1834. J'y reviendrai. Dans les faits, un accusé résidant dans l'une des six communes précitées était écroué dans un cachot du château de Môtiers. Puis, la Cour de justice de la châtellenie se réunissait pour son jugement. Vingt-quatre juges et justiciers, nommés par le Conseil d'État, y siégeaient.

Pendant la procédure, ils étaient nourris directement au château. « Un peu de pain et de

fromage, parce que sans cela, ils se dégoûteraient et ne tiendraient pas pied ferme », selon un acte de 1628. Ils recevaient 12 batz par journée pour leur travail, soit environ 1.70 franc. Pour l'anecdote, la juridiction a longtemps englobé Les Verrières et La Brévine. Autre anecdote, Travers avait le droit d'infliger la peine de mort mais pas de l'exécuter. C'est pourquoi un condamné à mort, sa procédure à la main et la corde au cou, devait se rendre jusqu'au château en cortège pour aller demander l'exécution de sa sentence à Môtiers. À partir de là, et une fois sa sanction capitale confirmée, il avait droit au même décorum que les malfaiteurs de la châtellenie du Val-de-Travers.

les esprits tant ils se voulaient brutaux. Le but était tout autant de punir que de servir d'exemple. Langue percée pour des menaces, bras droit coupé pour avoir frappé un parent et d'autres « mises en bouche » du style n'étaient pas rares avant que le coup de grâce ne soit donné. La sanction dite de la roue était aussi utilisée.

Dans ce cas, le condamné avait tous les membres brisés à coups de barres de fer puis son corps désarticulé était fixé à une roue de char, au sommet d'un poteau. Les « chanceux » souffraient quelques heures avant de mourir alors que d'autres pouvaient agoniser plusieurs jours. Dans d'autres cas, le condamné



Le Gibet prend la forme d'une colline herbeuse. Cette configuration de terrain permettait de prendre un peu de hauteur pour que les exécutions puissent être suivies par une large foule.

Corps brisé à coups de barres de fer et fixé à une roue de char

Après avoir veillé toute la nuit en compagnie de pasteurs, un condamné à mort devait faire le chemin séparant son cachot du Gibet, où il allait y laisser la vie. Au son des cloches, il avait environ une heure de marche pour voir la mort arriver. Derrière lui, les gendarmes, les justiciers, les bourreaux et les spectateurs formaient un cortège souvent très étoffé. Les exécutions étaient gage de succès populaire certain. On allait au spectacle ! Il faut dire que les supplices avaient de quoi marquer

était brûlé après avoir été roué de coups et ses cendres étaient jetées au vent. Le dernier Vallonnier à avoir perdu la vie au « Gibet de Boveresse » est Charles-Frederich Reymonda. Il a vu son sort basculer en 1833 après avoir volontairement noyé un homme du côté du Cachot (La Brévine). Pour le meurtre de François Isoz, il fut décapité par un bourreau en cape rouge, le 27 juin 1834. Un autre temps certes mais justice était faite ! Même le Courrier n'existait pas encore à cette époque (il est né 20 ans plus tard). Et le fil de cette histoire-là n'est pas prêt d'être coupé !

Kevin Vaucher



LETTRES OUVERTES

Des touristes et du cash

L'été est là, pour beaucoup c'est les vacances et donc aussi le retour en nombre des touristes dans nos régions. Notre beau Vallon offre un large spectre d'activités et de curiosités en tous genres, ainsi que de nombreuses bonnes tables pour se restaurer. Il subsiste cependant encore un certain nombre de problèmes structurels qui doivent être amenés à évoluer.

Si des améliorations notables ont pu être constatées en certains endroits (gestion du trafic, sanitaires, poubelles, etc.), l'on peut encore s'étonner de l'absence de bancomats dans nos deux « hotspots » touristiques, à savoir Môtiers et Noiraigue, qui chaque année voient passer plus d'une centaine de milliers de touristes dans leurs rues et environs. Car malgré la multiplication des moyens de paiements (cartes, Twint, etc.), le cash reste une valeur sûre qui ne doit pas être négligée. En outre, les paiements en cash permettent à l'économie de fonctionner même lorsque survient une panne de réseau ou d'électricité.

Les commerçants et le personnel de restauration notamment s'y retrouvent aussi davantage, puisque les personnes qui paient cash laissent bien plus facilement un pourboire que celles qui paient par carte (des restaurateurs en Belgique ont constaté que 60% de leurs clients payant en liquide laissent un pourboire, contre seulement 20% de leurs clients payant par carte). De plus, les transactions par carte font encore souvent l'objet de frais, engendrant une perte pour les commerçants.

Autre exemple : imaginons un groupe de touristes qui se restaurent un soir dans un établissement de Noiraigue ou de Môtiers ; vient le moment de l'addition et les terminaux de paiements ne fonctionnent subitement plus en raison d'une panne du réseau. Le groupe n'ayant alors pas suf-

fisamment de liquidités, le personnel de l'établissement se voit contraint de lui dire : « Chères et chers clients, il vous faut prendre votre voiture, rouler jusqu'au village voisin pour prendre du cash et revenir »... n'est-ce pas aussi absurde qu'embarrassant ? Et s'ils sont en train, c'est encore plus problématique !

Faciliter l'accès à l'argent liquide, c'est dynamiser l'économie locale et contribuer à la qualité de l'accueil touristique. L'évolution des habitudes de consommation ne doit, à mon sens, pas se passer des moyens de paiement cash : voyons plutôt l'ensemble des moyens de paiements (liquide, carte et autres) comme complémentaires les uns avec les autres.

La plupart des points chauds touristiques de notre pays disposent de bancomats, il serait dès lors de bon temps que notre commune s'attèle activement à engager des partenariats avec un ou des établissements financiers (ou que lesdits établissements prennent l'initiative d'eux-mêmes) afin que des distributeurs de billets soient enfin disponibles H-24 dans les villages de Noiraigue et de Môtiers.

Niels Rosselet-Christ, député et conseiller général UDC

la Mobilière

Agence
du Val-de-Travers

Fabien Chapatte
Grand-Rue 9
2114 Fleurier

Tél. 032 864 61 16

KARTING



Loïc veni... vidi... Vindice! (1 sur 2)

Loïc Vindice a vaincu dans toutes les catégories de karting par lesquelles il est passé. Après de multiples succès dans le Trophée Vega, il est devenu le plus jeune champion de Suisse de l'histoire en 2016 (catégorie « seniors »). Il avait 16 ans. Une fierté aussitôt éclipsée par une grosse désillusion. Sans soutien de la Fédération suisse, malgré son talent, il n'a pas obtenu le tremplin qu'il méritait pour gravir les échelons. Quelques années plus tard, c'est avec l'appui de sa famille, et d'un constructeur italien, qu'il est arrivé jusque sur la scène internationale. Un joli parcours au goût de revanche !



Sur sa route, Loïc Vindice a croisé des pilotes comme George Russel et Lando Norris, tous deux actuellement pilotes de Formule 1.

Son rêve de petit garçon, fou de sport automobile, c'est évidemment en Formule 1 qu'il l'imaginait. À 23 ans, Loïc Vindice a rangé cet espoir dans un tiroir. Faute de moyens et de soutien suffisants. Mais il a gardé la clé de ce tiroir à portée de main. J'y reviendrai plus loin. Le karting est arrivé dans la vie du Fleurisan le jour de ses 7 ans. « Mon papa Daniel avait loué un karting pour mon anniversaire. J'ai tellement aimé ça qu'il m'en a offert un quelques semaines plus tard. » Loïc avait mis le pied dedans et tout son futur allait tourner autour de cette passion à partir de là.

Il roule pour un constructeur italien

Son grand frère, David, a aussi porté le casque durant quelques années avant de préférer partir dans le patinage artistique. La famille est un cadre important chez les Vindice. « Quand je parle, je dis toujours - on - plutôt que - je - car j'ai toujours tout fait avec mes parents et en particulier avec mon papa. » Ce n'est donc pas étonnant si le Vallonnien s'est lié à une petite entreprise familiale italienne en 2020 (GP Racing). « GP Racing me permet de rouler sur des courses

internationales. Je participe à sept ou huit circuits par an. Mon partenaire prend en charge une bonne partie de mon budget, surtout matériel. En échange, je teste ses produits et je lui donne de la visibilité à travers mes résultats. »

Succès de prestige au Trophée Kart Mag

Courant juillet, Vindice s'est ainsi imposé sur le Trophée Kart Mag. « Ma plus prestigieuse victoire à ce jour », se réjouit-il. En plus de son constructeur, il bénéficie également de l'apport de sponsors personnels pour régler ses frais de transport et d'hébergement. « Comme il est interdit de rouler sur circuit en Suisse (le championnat suisse se fait hors du pays) et que je m'entraîne à l'étranger, ce type de dépenses peut vite chiffrer. » Lorsqu'il concourait dans le championnat suisse, son budget avoisinait les 20'000 francs par saison.



Depuis qu'il fait du karting, à l'âge de 7 ans, le pilote fleurisan mène souvent les débats.

« J'aime quand ça va très vite »

Si Loïc Vindice utilise le passé pour parler du championnat helvétique, c'est qu'il l'a quitté il y a plusieurs années. En Suisse, après les catégories minis (7-12 ans)

et juniors (12-15 ans), les jeunes pilotes ont le choix entre deux débouchés. Le circuit seniors de karting à une vitesse et le KZ2. Le KZ2 est la catégorie reine et elle se dispute avec des karts à six vitesses. « La plupart des juniors choisissent de faire quelque temps dans le championnat à une vitesse avant de monter dans la plus haute catégorie. Moi, j'ai préféré aller directement en KZ2 car j'aime quand ça va très vite. »



Loïc Vindice ne se contente pas d'avoir le volant entre les mains. Il est aussi ingénieur en conception automobile.

De multiples titres depuis 2009

Le Fleurisan n'a effectivement pas perdu de temps au cours de sa carrière. Dans sa catégorie, il a remporté le titre en 2009, 2010, 2011, 2013 et 2015. C'est à 16 ans seulement que le prodige a remporté le titre suprême sur notre sol. Celui de champion de Suisse chez les adultes. Mais ce qu'il pensait être le début d'une possible ascension vers les sommets de l'automobile s'est vite transformé en désillusion. Nous en évoquerons les causes la semaine prochaine dans un second tour de piste.

Kevin Vaucher

RALLYE



Ça secoue pas mal pour Amanda Rossetti!

Le rallye automobile « Terre de Langres » vaut pour le championnat de France des rallyes sur terre. La 23^e édition s'est tenue du 22 au 24 juillet dans la région du Grand Est. La Vallonnière Amanda Rossetti y participait avec son pilote Sébastien Studer. À bord de son Renault Clio RS, l'équipage neuchâtelois a pris du plaisir à rouler sur des chemins accidentés. « Ça tape, ça secoue, ça glisse sur ces sentiers bosselés mais c'est ça qu'on aime », laissaient-ils échapper après leurs premiers passages.

Victime collatérale d'une crevaillon



Amanda Rossetti et son pilote Sébastien Studer ont fait voler la poussière sur les terres arides de Langres.

Pas loin du top 5 de leur catégorie « Rally5 », Amanda et Sébastien ont perdu de précieuses secondes par la faute d'un adversaire, victime d'une crevaillon. Retardé par l'incident, le duo a finalement terminé le rallye dans la poussière et au 10^e rang. Dans la hiérarchie générale, ils sont malgré tout restés dans le top 30 (29^e) sur 71 participants. Leur temps final a été de 1 h 19'47. C'est quinze minutes de plus que les gagnants niçois Mathieu Franceschi et Lucie Baud et c'est à six tours d'horloge du top 10.

MULTISPORT

La course mystère vers le GRAAL!

Qu'est-ce qui arrive lorsqu'une équipe de copains, passionnés de sport nature et de raid aventure, se rencontrent. Ils forment une association (il y a cinq ans) et ils organisent une épreuve sportive qui ne ressemble à aucune autre. L'idée est prometteuse. Elle consiste à organiser un enchaînement d'épreuves sur 20, 45, 65 ou 125 kilomètres. Tout en agrémentant ce cheminement d'activités surprises. Non, on ne peut pas en dire plus puisque ce sont des surprises. Désolé !

Comptant comme étape de Coupe d'Europe



À en croire cette photo d'une édition précédente du GRAAL, mieux vaut être à l'aise avec l'eau pour partir dans cette aventure.

Départ à Vallorbe, parcours secrets

Bon, on peut quand même vous dire qu'il y aura des incontournables tels que du VTT et de la course à pied. Organisé sur le modèle d'une chasse au trésor, cet événement multisport a pris forme sous la dénomination GRAAL (Grand Raid Aventure de l'Arc Lémanique). Le départ sera donné le 10 septembre à Vallorbe. Les parcours, eux, sont gardés secrets pour entretenir le mystère jusqu'au bout. Une autre spécificité de la course est qu'elle se fait par équipe de deux. Dès 9 ans, il est possible de composer des duos parent-enfant.

Le GRAAL se veut aussi éthique que durable en choisissant des partenaires locaux écoresponsables. Finalement, la grande nouveauté de cette année tient en un mot : InterGRAALactic ! C'est sous cette appellation que se cache le raid aventure d'environ 125 kilomètres. Pour la première fois en Suisse, il fait office de manche de la Coupe d'Europe de raid aventure. L'équipe gagnante se verra offrir les droits d'inscription à l'épreuve finale qu'est le championnat d'Europe des 8 et 9 octobre 2022, en Galice (Espagne).

TRIATHLON

Jornod monte encore sur le podium

Le championnat jurassien de triathlon se poursuit sur de bonnes bases pour le Grenouillard Bastien Jornod. Après avoir décroché la troisième place sur la première manche, disputée au Val-de-Ruz, il a fait encore mieux du côté d'Asuel. Samedi dernier, il est monté sur la deuxième

marche du podium en 1 h 05, soit deux minutes et des poussières derrière le solide Chaux-de-Fonnier Elio Schneider. Alors qu'il reste trois étapes, l'athlète vallonnien est deuxième du classement général. Prochain rendez-vous le 21 août à Saint-Imier.

TENNIS



Belle lutte vallonnaire en perspective

Le TC Fleurier organise son tournoi interne dès ce jeudi en fin d'après-midi. Après le 1^{er} tour (jeudi et vendredi), les tours finaux commenceront le samedi avec des matches toute la journée entre 9 h et 19 h. Le dernier carré se jouera la gagne le dimanche avec les demi-finales puis la finale aux alentours

de 16 h. Des doubles (hommes et mixtes) seront aussi au programme.

Baillods et Schlaeppli favoris, Pahud et Claudio outsiders

Une trentaine d'inscrits, licenciés et non-licenciés, se mesureront sur le terrain fleurisan. Les plus jeunes auront 14 et 15 ans tandis que les plus expérimentés ont dépassé le cap (non fatidique) des 50 ans. Tête de série numéro une, Terry Baillods fait office de grand favori avec le routinier Thierry Schlaeppli. Myung Pahud et la jeune pousse Mirco Claudio ont aussi des armes à faire valoir. Il sera possible de suivre les rencontres gratuitement durant l'ensemble de la compétition. Des grillades et des boissons seront proposées. Malheureusement, le tournoi féminin n'a pas pu être mis sur pied, faute de concurrentes en nombre suffisant.



Thierry Schlaeppli (à gauche) et Terry Baillods pourraient se retrouver opposés au stade des demi-finales.

LUTTE



Boveresse a touché du bois

Quarante-huit heures durant, Boveresse a été le théâtre d'une grande fête régionale de lutte lors du week-end écoulé. C'était une magnifique occasion de voir en action les jeunes lutteuses et lutteurs du club vallonien. À quelques mètres des ronds de sciure, les organisateurs ont touché du bois, bénéficiant d'une chute bienvenue de température. « C'était un temps idéal », savourait le nouveau président du club de lutte Marco Colò. Le Covasson Ilan Baillo d a failli mettre « le copeau de chocolat » sur le gâteau de sciure en s'inclinant de peu en passe finale.

Qui a dit que la lutte était un sport de rustres ? Qui ? Preuve que non, ce sont les filles qui ont eu l'honneur de débiter le week-end en allant à la bataille lors de la journée de samedi. Chez les actives (+ de 16 ans), les trois Vallonniers en lice sont restées loin des meilleures. Shannon Robert, Jennifer Robert et Jessica Alves sont restées collées en fin de classement. Qu'à cela ne tienne ! Les résultats n'étaient pas la priorité du jour à en croire l'entourage des lutteuses. « Au Val-de-Travers, il y a moins de filles que de garçons qui font ce sport donc on ne peut pas attendre d'aussi bons résultats. Surtout pour une petite région comme le Val-de-Travers. On a un excellent club mais on ne joue pas dans la même cour que les Allemaniques ou même certains cantons romands comme Vaud ou Fribourg », plante Antonio Alves.

Chez la famille Alves, les filles luttent et le père « court »



Vickie Alves n'a commencé la lutte que depuis une année mais elle en a déjà dans les épaules.

Celui qui est l'un des bouchers du Vallon est aussi le père de Jessica (16 ans) et de Vickie Alves (11 ans). Celle-ci s'est classée en milieu de tableau, au côté de sa copine de club Kiara Philipona, chez les « Meitli 2 » (catégorie intermédiaire). « J'encourage mes filles du mieux possible, sans leur mettre trop de pression. C'est pas toujours simple car elles n'affrontent pas forcément des filles de leur gabarit. Les catégories se font par âge et non par poids, comme à la boxe. Je leur donne un seul mot d'ordre, 'amu-

sez-vous !' Ça fait un an qu'elles font de la lutte et je crois qu'elles apprécient. » Avec deux filles en lice, la tâche du papa était parfois un peu acrobatique ce week-end afin d'assister à chacun de leurs six duels respectifs. Si les filles ont combattu, Antonio a, quant à lui, beaucoup couru.



Chez les 6 à 8 ans, le Vallonnier Ayden Kisslig a remporté la moitié de ses duels.

Les encouragements du couronné Kilian Colò

Une centaine de lutteuses et une nonantaine de lutteurs étaient en lice. Avec la particularité qu'aucun athlète déjà couronné ne pouvait prendre part au tournoi. L'étoile montante de la lutte romande, le Vallonnier Kilian Colò, n'a donc pas pu faire chauffer les muscles sur son territoire. Il est malgré tout passé dans la matinée de samedi pour encourager les jeunes du club. Après quoi, il est parti en camp d'entraînement avec l'association romande de lutte suisse. Dans moins de trois semaines, il défendra ses chances lors de la prestigieuse Fête fédérale à Pratteln (Bâle). Ce sera le seul Neuchâtelois en lice.

Un système de notation évolutif après chaque passe

Samedi, le membre du club vallonien Achille Leuenberger est entré dans le top 10 grâce à ses 50% de victoires. Le Môtisan Ayden Kisslig a réalisé une performance identique mais il s'est classé plus loin dans le classement. Et pour cause : « Dans la lutte, la hié-

rarchie se fait à chaque passe. Un système de notation permet d'attribuer des points après chaque combat. Plus un lutteur gagne, plus il affrontera des adversaires de haut niveau pour que la hiérarchie se dessine au fil des « rounds ». Les deux mieux notés s'affrontent dans une passe finale en fin de journée », détaille le président du club du Val-de-Travers Marco Colò.

Ilan Baillo réalise la belle « perf » du week-end

Le dimanche, Ilan Baillo d s'est d'ailleurs brillamment qualifié pour cet ultime affrontement. Il s'est néanmoins incliné contre le Vaudois Camil Henchoz. Il est quand même reparti avec une palme, tout comme Lenox Beck et Jérémie Daudet (1^{re} palme pour le garçon né en 2011). Illyan Kisslig et Numa Leuenberger sont arrivés plus loin. Ancien lutteur, le président Colò voyait aussi de réelles chances de bon classement pour Loïc Perret. Le sportif de Boveresse s'est finalement hissé sixième chez les actifs, soit deux rangs derrière Jason Schweizer et trois places devant Joffrey Tissot. Gabriel Pellaton s'est classé dans le dernier tiers du tableau. Chez les juniors 2013-2014, Noah Kisslig, Silas Beck et Nolan Maire ont pris des places d'honneur, sans décrocher la palme. Le Niquelet Eloan Buchs a fermé la marche.



Quelques instants de souffrance au sol mais tant de satisfaction tout au long du week-end pour les participantes.

La « rentrée des classes » 2023 se fera à Môtiers

Matt Menoud et Kenny Robert (2009-2010) ont manqué de peu la récompense mais ils sont repartis les mains vides. Chez les 14-15 ans, Adrien Trachsel et Maxence Tissot n'ont pas pu éviter le même sort. Pas plus qu'Arnaud Tissot qui a remporté deux duels. Pour être complet, notez encore que la Fête cantonale de lutte fera halte à Môtiers en 2023. Cela se passera derrière le collège du village. Un lieu idéal pour avoir de bonnes notes !

Kevin Vaucher

COURSE A PIED



128 heures de course dantesques !

Julia Fatton apprécie les efforts de longue durée. La course « Crossing Switzerland » lui a offert une sacrée virée pour finir le mois de juillet en beauté. 390 bornes et 24'000 mètres de dénivelé positif l'attendaient sur le chemin de la Via Alpina reliant Vaduz à Montreux. La coureuse néraouie a mené la course féminine jusqu'à 28 kilomètres de l'arrivée avant de connaître une fin d'effort apocalyptique. Erreurs de parcours, course interrompue à cause d'un énorme orage, sommeil compliqué et hallucinations ont fini par lui faire perdre la tête... de la course. Malgré tous ces obstacles, son temps résume à lui seul l'énorme performance qu'elle est allée chercher au courage : 128 heures de course auxquelles il faut ajouter une minute.

Première sieste au kilomètre 154

Julia Fatton a dormi une première fois à Engelberg, après 154 kilomètres. Elle a ensuite été stoppée en raison d'un orage virulent en pleine nuit. Toujours cloué au lit à la suite d'un pied blessé, son mari Christian s'est enthousiasmé et a souffert à distance au gré des faits de course. « Il semblerait que les participants n'aient pas tous été autorisés à repartir en même temps, ce qui laisse malheureusement de gros doutes sur la façon dont a été gérée cette interruption de course. Dommage pour l'équité sportive. » Malgré tout, Julia a réussi à conserver 4 heures d'avance sur sa dauphine au moment d'entrer à Gstaad.

Son mari l'appelle au téléphone en pleine course

C'est à partir de là que les choses ont commencé à se gâter pour elle. Elle s'est perdue une première fois et elle a dû appeler l'organisation pour retrouver son chemin. Puis elle s'est à nouveau égarée après le Col de Jable. Cette fois, c'est son mari qui lui est venu en aide. « Comme je suivais l'évolution de

la compétition sur internet, j'ai vu qu'elle n'était pas sur le bon chemin. Je l'ai donc appelée pour lui dire de faire demi-tour. » Quel homme ! Pour la défense de Julia, il faut dire que le parcours n'est pas balisé, hormis lorsque le tracé sort de la Via Alpina.

Quand les cailloux ont des visages



Julia Fatton a parfois été quelque peu désorientée lors des 390 kilomètres de course. Mais elle s'est accrochée pour terminer sur le podium femmes.

Les mésaventures de la Vallonnière ont permis à sa concurrente Fanny Jean de refaire son retard et de lui passer devant entre l'Etivaz et le Col de Chaude. C'est là que les hallucinations ont commencé. « Elle me voyait l'encourager dans les pâturages alors que j'étais à la maison. Puis elle voyait des visages sur les cailloux. Bref, c'était la galère. Elle avançait au ralenti et avait de la peine à garder l'équilibre. Elle a mis 10 heures pour faire les 14 derniers kilomètres. C'est énorme ! » Plus fraîche, la Suisse Weronika Troxler a profité de la dépasser à deux bornes de l'arrivée. « Jamais une plainte et jamais de juron, Julia a vraiment fait preuve d'un mental d'acier pour accepter une fin de course pareille », relève avec admiration Christian. À noter que le Môtisan Jean Rota a jeté l'éponge en cours de route, à Lauterbrunnen.

Kevin Vaucher

HOCKEY SUR GLACE



Feu d'artifice sur la glace de Fleurier

À défaut d'avoir vu des illuminations dans le ciel fleurisan lors du 1^{er} août, le feu d'artifice se passera dans la patinoire, ce vendredi soir. À 19 h, le HC La Chaux-de-Fonds et Genève-Servette tenteront de mettre des étincelles dans les yeux des spectateurs dans un match qui se veut amical. C'est devenu une habitude désormais, le Centre de sports de glace accueille chaque année une rencontre de préparation opposant le HCC à un club romand de National League. L'année dernière, c'est Bienne qui

s'était déplacé pour affronter les Neuchâtelois. Les Abeilles l'avaient emporté 4-0. N'hésitez pas à venir assez tôt au spectacle car plusieurs centaines de fans sont attendus.

Cabinet Elsa

Rebouteuse et thérapeute agréée ASCA & RME

Thérapie ATLAS - Reboutement
Massage thérapeutiques Reiki

Avenue de la Gare 14B

Fleurier

078 868 15 02



Buvette, bar en bottes de paille et ambiance musicale ont accompagné les lutteurs.

© Loïc Valverde

elexa
ÉLECTRICITÉ

- Installations électriques
- Contrôles des installations électriques
- Domotique, télématique, TV, téléphone
- Borne de charge – E-mobilité
- Installations photovoltaïques
- Paratonnerre
- Dépannage

A. Tosato
Responsable de succursale
032 861 30 00
Grand-Rue 2
2114 Fleurier

À VENDRE
Bois de feu
scié à 25 cm.
Sac de 15 kilos
à Fr. 10.-
Livraison possible
sur demande.
Tél. 079 449 43 44

ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS
G. FREY et fils sa
ÉTUDE | PROPOSITION | DEVIS | PROJET GÉNÉRAL
Construction neuve | Transformation | Rénovation
Terrassement | Démolition | Béton armé | Maçonnerie | Chape | Façades
Isolation périphérique | Aménagement extérieur | Terrasse | Génie civil
Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier - T. +41 32 861 30 17 - admin@gfreyetfils.ch

Entreprise en bâtiment

YVAN BORDIGNON

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL • 2114 FLEURIER • Tél. 032 861 41 31

MONNET

À LOUER
de suite à COUVET
Garage individuel
rue du 1^{er} Mars
Loyer **Fr. 90.-/mois**
Tél. 079 301 21 36

À LOUER
à COUVET
Quarre 38
dès le 1^{er} octobre
5 pièces
Situé au 1^{er} étage
Loyer **Fr. 1180.-**
+ charges Fr. 170.-
= Fr. 1350.-
Entièrement rénové en 2018.
Cuisine agencée, baignoire WC séparés.
Cave, galetas et place de parc.
Tél. 079 929 80 69

Stoll
Stores et Bâches SA

Pose et réparation de store, pergola, auvent, moustiquaire, volet, et plus encore sur : www.stoll.ch
Yverdon-Montagny Tél. 024 447 47 07

AADTEC
Aide Administrative et Technique

PPL-Architecture
Architecte

Sandra Streit M: +41 79 566 26 12
Tech. en bâtiment T: +41 32 866 26 12
Experte CEGB sandra_streit@aadtec.ch
Meudon 12 www.aadtec.ch
2126 Les Verrières

Paul-Pierre Lourenço
ppl.lourenco@ppl-architecture.com
1400 Yverdon-les-Bains
www.ppl-architecture.com
M: +41 76 229 56 02

Projets, estimatifs, Plans, Suivi de chantiers, Conseil énergétiques.
Vivez vos envies, appelez-nous!

À LOUER
aux VERRIÈRES
Sur le Crêt
Appartement 4 pièces en duplex
Grand salon-cuisine ouvert, deux salles d'eau, jardin.
Libre de suite.
Loyer **Fr. 950.-**
charges Fr. 300.-
Tél. 032 863 12 40
079 396 09 39

IMMOBILIER

ALAIN REY

2114 FLEURIER • FERBLANTERIE
+41 79 818 99 39 • SANITAIRE
alainrey@bluewin.ch • PARATONNERRE

KF ENERGIES

CHAUFFAGE • SANITAIRE
SERVICE APRÈS-VENTE
pompes à chaleur et énergie renouvelable

Service 079 179 04 20
Chauffage-sanitaire 079 179 04 21

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

FERBLANTERIE SANITAIRE

079 607 10 47
032 863 23 05
2103 Noiraigue
Notre savoir-faire à votre service

Service Technique
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur ...

Rue du Grenier 11
2114 FLEURIER

Tél. 032 861 21 03

margot mazout
mazout | essence | diesel 0800 844 644



CONTRÔLE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

HENRI KOTTISCH
Contrôleur avec brevet fédéral

2108 Couvet - tél: 079 601 86 94 - kottisch@bluewin.ch

CHRISTEN MENUISERIE

Menuiserie, rénovation
Charpente, couverture

079 / 301 09 35
raph.christen@bluewin.ch
rte de Môtiers 18, Boveresse

Switzerland's 4x4
SUBARU

Garage du Pré

SAUSER

Thierry Sauser
Entre-deux-Rivières
2114 Fleurier
T. 032 861 34 24
garagedupre@bluewin.ch

40 ans
Nos occasions sur www.garagedupre.ch

Faites contrôler régulièrement vos installations électriques par des professionnels afin d'assurer votre sécurité et celle de votre entourage.

ElectroOGContrôle Sàrl
Contrôle d'installations électriques

Rue du Preyol 9 - 2108 Couvet
info@electroogcontrôle.ch - 079 428 83 33

P. SIMONIN & FILS Sàrl

FLEURIER COUVET
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51

Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre

De l'imagination à la réalisation depuis 1990

ANTONIO GONZALEZ
ENTREPRISE DE PEINTURE
Vers Plaine Fin 3 | 2112 Môtiers
TÉL. 032 861 29 75
Mobile 079 282 45 59

maulini
CONSTRUCTION SA

2105 TRAVERS - T +41 (0)32 863 33 45

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
CHAPES LIQUIDES
SABLAGE
CARRELAGE
PLÂTRERIE
ÉCHAFAUDAGES